

Synthèse de l'Atelier Economie, emploi et formation

« Construire une stratégie de développement économique liant économie, emploi et formation »

Pays Basque 2**0**2**0**Juin 2006

SOMMAIRE:

Avant propos

I – Diagnostic

- SITUATION GENERALE DE L'ECONOMIE	fiche 1 - page 4
- TYPOLOGIE DE L'EMPLOI ET DES RESSOURCES HUMAINES	fiche 2 - page 6
- LES ENTREPRISES	fiche 3 - page 11
AGRICULTURE, PECHE ET AGROALIMENTAIRE	fiche 4 – page 14
- L'INDUSTRIE ET LES SECTEURS EMERGENTS	fiche 5 - page 18
- L'ARTISANAT	fiche 6 - page 23
- LES SERVICES	fiche 7 - page 25
- LE COMMERCE	fiche 8 - page 26
- LE TOURISME	fiche 9 - page 27
- L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL /	
LA FORMATION PROFESSIONNELLE	fiche 10 – page 28
- L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE	fiche 11 – page 31
- L'INNOVATION	fiche 12 - page 33
- LA QUALITE - SECURITE - ENVIRONNEMENT	fiche 13 - page 35
- LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	N fiche 14 - page 37
- LES INFRASTRUCTURES	fiche 15 - page 38
- LE FONCIER	fiche 16 - page 43
- LES OUTILS FINANCIERS	fiche 17 – page 45
- LA SITUATION ECONOMIQUE DANS L'ESPACE EUROREGIONAL :	
Aquitaine, Euskadi, Navarre	fiche 18 - page 48

II – Analyse et enjeux - page 53

Caractéristiques de la situation socio-économique du territoire et identification des problématiques principales et d'enjeux plus précis.

- Le territoire et le capital territorial
- Les secteurs d'activités et la diversité des moteurs économiques
- Les entreprises, un tissu atomisé, et le renouvellement des actifs
- L'insertion économique et sociale, la mixité sociale, dans un contexte de vieillissement de la population

IV – Orientations - page 63

- Soutenir une structuration des principaux secteurs d'activités entrant dans une logique de production
- Développer un environnement économique compétitif et performant (territoire accueillant et accompagnant)
- Assurer la pérennité, la cohérence et la durabilité du système économique
- Gouvernance économique et territoriale

AVANT PROPOS

A la demande du Conseil des élus et du Conseil de développement qui ont souhaité mettre la question du développement économique, de l'emploi et de la formation au cœur du projet Pays Basque 2020, l'atelier en charge de cette problématique a conduit ses travaux en deux temps.

Dans un premier temps (octobre 2005 – avril 2006), l'atelier s'est réparti en quatre sous-groupes de travail, qui se sont réunis à 16 reprises, afin d'étudier l'ensemble des champs du développement économique, d'en dégager les atouts et faiblesses et enfin de déterminer les principaux enjeux du territoire :

- sous-groupe 1 : économie ouverte aux marchés extérieurs,
- sous-groupe 2 : économie de proximité,
- sous-groupe 3 : environnement des entreprises,
- sous-groupe 4 : emploi, ressources humaines et formation.

Cette première phase a également été l'occasion d'organiser une conférence-débat afin de soumettre l'analyse socio-économique du Pays Basque au regard de 3 « grands témoins » sollicités pour l'occasion :

- Pierre Veltz : Professeur de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées,
- Gilles Pennequin : Professeur des Universités Paris-XII-Val-de-Marne,
- Jacques Beauchard : Haut Fonctionnaire Développement Durable DIACT.

Dans un second temps (mai 2006), l'atelier a souhaité auditionner les organismes en charge de développement économique pour enrichir la réflexion avec dans l'ordre :

- Audition du 18 mai 2006: Jean-Pierre Ithurbide (SPRI Miramon), a présenté la politique de développement économique de la Communauté Autonome d'Euskadi et l'expérience des Clusters.
- Audition du 31 mai 2006 :
 - O Agnès Paillard (DGA en charge du développement économique et de l'emploi) a présenté la politique du Conseil Régional Aquitaine.
 - o Messieurs Jean-Paul Badie (DGA en charge du développement) et Frédéric Nieto (chargé de mission industrie, université, recherche sur le Pays Basque) ont présenté la politique du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

La présente note se veut une synthèse des réflexions menées sur le contenu d'un projet de stratégie de développement économique, de l'emploi et de la formation en Pays Basque. Elle a été soumise au débat de l'atelier qui en a validé les orientations lors de la réunion du 06 juin 2006.

DIAGNOSTIC

FICHE 1: SITUATION GENERALE

Avec un taux de chômage d'environ 8% à la fin 2005, la situation de l'emploi en Pays Basque est moins préoccupante que dans bien d'autres régions attractives de France qui généralement concentrent plus de chômage.

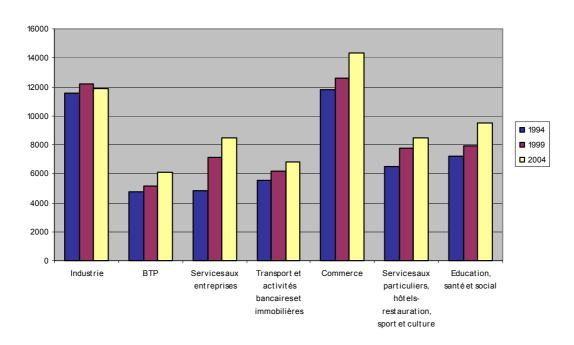
Une dynamique démographique et une bonne santé économique

Depuis le recensement de 1982, le Pays Basque connaît une croissance de sa population (+10,8%, entre 1982 et 1999), essentiellement due au solde migratoire. L'augmentation de la population s'est essentiellement faite autour de trois classes d'âge : une majorité d'actifs en deuxième partie de carrière (40-60 ans), les jeunes actifs (30-35 ans) et les retraités.

Ainsi, la croissance de la population active a été supérieure à celle de la population (+24,3% depuis 1982). Depuis 1990, la croissance du nombre d'emplois suit celle de la population active (+8%), et est même supérieure depuis quelques années.

La dynamique économique est plus marquée depuis le milieu des années 1990 : elle s'est traduite par une création d'entreprises et d'emplois particulièrement forte sur notre territoire.

13500 emplois ont été créés de 1994 à 2004, avec une augmentation de 26,4% des emplois salariés privés.



Forte dynamique de la création d'entreprises

Sur la période récente (2001-2004), la progression du nombre d'entreprises est de +7,6% avec un phénomène notable de « self employment » (création de son propre emploi).

Des taux de création d'entreprises plus élevés en Pays Basque qu'en France : 55 entreprises créées pour 10 000 habitants en Pays basque contre 45 entreprises créées pour 10 000 habitants en France

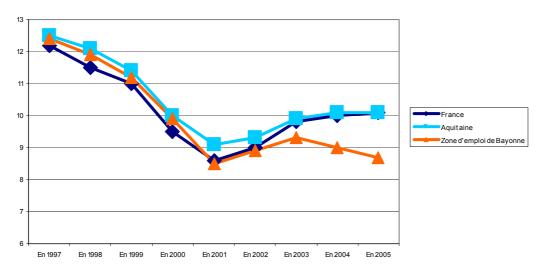
Une dynamique de créations d'entreprises et d'emplois est principalement maquée dans les services (hôtellerie restauration, surtout), le commerce et la construction.

	N	ombre s	salariés	Nombre établissements		
Secteurs	1995	2004	Evolution 1995-2004	1995	2004	Evolution 1995-2004
Agriculture, chasse, sylviculture	121	73	-39,7%	29	32	10,3%
Industrie	11449	11867	3,7%	917	942	2,7%
Construction	4661	6135	31,6%	889	1034	16,3%
Commerce	11709	14310	22,2%	2056	2161	5,1%
Hôtels et restaurants	3740	5325	42,4%	834	972	16,5%
Services	21588	28595	32,5%	3863	4211	9,0%
Total	53268	66305	24,5%	8588	9352	8,9%

Les services connaissent un développement très soutenu (+ 14%), la croissance se poursuit dans le commerce (+4%) et la construction (+5%), l'industrie est quasi stable (+0,6%), alors que l'agriculture poursuit son déclin.

Durant cette période, le taux de chômage du Pays Basque devient inférieur aux moyennes régionales et nationales¹.

Evolution du taux de chômage entre 1997 et 2005



Le bassin d'emploi de Bayonne est le 3ème bassin d'emploi en Aquitaine (sur 16) en nombre d'établissements derrière Bordeaux et le Béarn, mais 2ème bassin en terme de recrutement en Aquitaine (selon études des Assedic sur les besoins en main d'œuvre).

Cependant, une partie de la population ne bénéficie pas de cette relative bonne santé économique. On assiste d'une part à une rupture de certaines catégories de la population avec le monde du travail (notamment les jeunes) et à un creusement d'inégalités²: difficulté pour des personnes peu/pas qualifiées ou « trop » qualifiées à trouver un travail, difficulté pour les jeunes ménages à accéder à un logement, isolement de personnes en « échec familial »³.

¹ En septembre 2005 : le taux de chômage est évalué à 8,1% en Pays Basque (8,2% sur le bassin Bayonne-Pyrénées / 6,6% sur le bassin Oloron-Mauléon) inférieur au taux départemental (8,5%), régional (9,7%) et national (9,8%). Fin novembre on comptait 18 222 demandeurs d'emplois en Pays Basque (dont 651 en Soule), toutes catégories confondues.

² Voir Fiche suivante : analyse des données ANPE et des Rmistes.

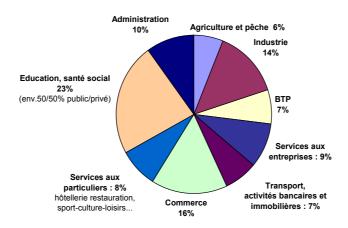
³ Voir le diagnostic de l'atelier « santé - social » de Pays Basque 2020

FICHE 2: TYPOLOGIE DE L'EMPLOI ET DES RESSOURCES HUMAINES

L'emploi au Pays Basque concerne actuellement environ de 110 000 personnes⁴ soit une estimation de 67 000 emplois salariés privés, 24 000 emplois salariés publics et 19 000 travailleurs indépendants/exploitants agricoles.

▶ Une répartition relativement homogène de l'emploi... mais révélatrice de spécificités économiques et de savoir-faire.

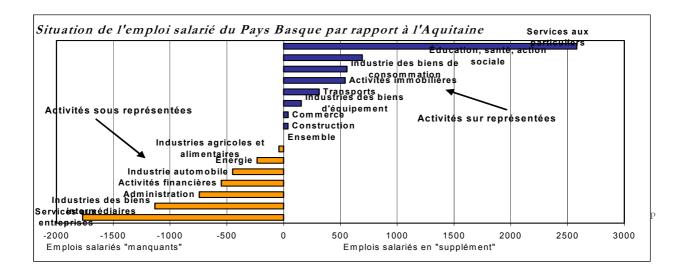
(Répartition de l'emploi total en 2002)



	Pays Basque	Aquitaine	France
Agriculture et pêche	6%	4%	4%
Industrie	14%	16%	17%
ВТР	7%	6%	6%
Transports et activités bancaires et immobilière	9%	8%	8%
Services aux entreprises	7%	12%	13%
Commerce	16%	15%	13%
Services aux particuliers (hôtel-restauration sport-culture-loisirs)	8%	9%	8%
Éducation, santé social	23%	17%	18%
Administration, tiers secteur	10%	14%	11%

_

⁴ Population estimé à 276 700 personnes, dont



▶ La répartition de l'emploi par catégories socioprofessionnelles renseigne sur le tissu social de la population active et les caractéristiques du Pays Basque :

- Les deux tiers des emplois concernent des ouvriers et des employés (15% ouvriers qualifiés, 12% d'employés de la fonction publique, 10% dans le secteur éducation/santé/social...).
- Le Pays Basque a une proportion élevée d'emploi non salariés, d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.
- Avec 22% d'emplois publics en 1999, le Pays Basque se situe en dessous des moyennes départementales, régionales et nationales (27%).
- Moins de 15% des emplois concernent des professions très qualifiées dans le public ou le privé.

► La population active apparaît relativement bien qualifiée⁵. Le Pays Basque est marqué par une proportion plus élevée que dans le reste de la région d'actifs de niveaux CAP-BEP, et particulièrement en Soule⁶.

L'analyse par territoires fait apparaître de nombreuses disparités sociales en terme de revenus, qualifications, taux de chômage...

- Des cantons à faibles revenus à l'intérieur du Pays basque (Iholdy, St-Etienne-de-Baigorry, Tardets, Bidache, St-Jean-Pied-de-Port, St-Palais, Mauléon) caractérisés par la fréquence élevée des foyers non imposables, constitués de retraités, de non-salariés, de personnes non diplômées, d'agriculteurs, d'emplois aidés... ou pour La Soule et le canton de Bidache, marqués par un chômage de longue durée plus élevé qu'ailleurs (cantons ruraux et industriels).
- Des cantons où les revenus sont plus élevés qu'ailleurs (Ustaritz, Saint-Pierre-d'Irube, Anglet) avec une proportion importante de personnes diplômées.
- Des cantons urbains (Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz) concentrant richesses et pauvreté, avec un niveau moyen de revenu inférieur à la moyenne et un taux de chômage supérieur à la moyenne.

⁵ La zone d'emploi de Bayonne se situe en 2^{ème} position régionale après Pau pour la proportion d'actifs qualifiés. La proportion des niveaux CAP BEP est plus importante qu'au niveau régional (33,7%).

⁶ Sur la zone d'emploi d'Oloron Mauléon, le taux des actifs sans diplôme est faible mais les niveaux de formation sont plutôt bas (40% des actifs ont un niveau CAP BEP, ce pourcentage est le 2^{ième} régional, ce qui confirme bien la prépondérance des secteurs industriels sur ce territoire).

- Les autres cantons situées sur le littoral ou dans la zone intermédiaire se retrouvent dans la moyenne des revenus (Bayonne Nord, Espelette, Hasparren, Hendaye, La bastide Clairence...).
 - ⇒ Voir étude du cabinet Nouvelle fabrique des territoires, pour l'atelier « santé-social » de Pays Basque 2020.

L'analyse du « marché de l'emploi » fait apparaître un taux de rotation de l'emploi élevé, avec une majorité de contrats précaires.

- L'analyse des 18 222 demandeurs d'emploi (fin novembre 2005)⁷ fait apparaître les éléments suivants :
 - les contrats proposés par l'ANPE sont majoritairement précaires (61% de contrats de moins de six mois⁸), avec intérim dans l'industrie et la construction, des emplois saisonniers pour l'hôtellerie/restauration et le tourisme (malgré un allongement de la durée des contrats);
 - un chômage féminin élevé, qui s'accroît avec l'âge (elles représentent plus de 60% des demandeurs au-delà de 40 ans, avec un taux encore supérieur sur la Soule).
- L'offre d'emplois en ouvriers qualifiés est supérieure à celle de la demande. Par contre, la demande est supérieure à l'offre pour les employés qualifiés, techniciens, agents de maîtrise et cadre... l'écart se creusant plus la qualification est importante (1 offre d'emploi de cadre pour 16 demandes).

Toutefois, il est à noter que le service public de l'emploi ne couvrirait que le tiers de ce « marché » de l'emploi. Une partie importante du recrutement, et notamment pour les plus qualifiés, s'effectue par d'autres réseaux.

▶ De nombreux problèmes de recrutement en particulier dans la construction⁹, l'hôtellerie et la restauration¹⁰, mais aussi dans la santé¹¹ et certains métiers tertiaires¹²... avec des difficultés d'insertion, en particulier pour les femmes.

⁹ Depuis quelques années, on assiste en Pays Basque à un « boom » du secteur de la construction (nombre d'établissement et de salariés), avec des difficultés de recrutement due notamment au nombre de candidats (image négative du métier et des conditions salariales), au *turn over* des personnels,mais aussi à un décalage en terme de qualification reçue/attendue : la formation initiale ne répond pas à cette demande immédiate surtout dans le gros œuvre. Dans le second œuvre, bien que plus présente, elle forme à des niveaux peu demandés par les professionnels (niveau IV).

¹⁰ De manière générale, le secteur de l'hôtellerie/restauration connaît tous les ans des difficultés de recrutement, à cause d'une demande importante et saisonnière, d'un *turn over* important des personnels, de problématiques liées au logement de saisonniers, mais aussi à cause d'inadaptations en terme de formation : la formation initiale semble parfois en décalage avec la demande des professionnels car elle se situe sur un niveau « trop élevé » (niveau IV ou III). L'accès à la qualification dans l'hôtellerie par l'apprentissage est trop peu développé... alors qu'il correspond à un besoin des professionnels. Il permet de former et fidéliser leurs personnels.

Si l'allongement de la saison touristique permet de proposer des contrats plus longs (la moitié dépasserait les trois mois), environ 500 emplois saisonniers ne seraient pas pourvus chaque année à cause du manque de logement, une situation favorisant une rotation importante des emplois...

 ⁷ Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, sur l'ensemble du Pays Basque (dont
 651 sur la Soule). Ces chiffres inclut donc les personnes qui durant le mois étudié ont travaillé (même à temps partiel)
 – et ne sont pas comptabilisées dans le taux de chômage mensuel – mais se déclarent toujours à la recherche d'un emploi (encore inscrits à l'ANPE). Ils représentent 61% des inscrits des provinces Labourd & Basse Navarre (zone d'emploi « Bayonne Pyrénées ») et 51% des inscrits sur la Soule.

^{8 70%} des contrats proposés sont à temps plein.

¹¹ offre et demande fortes, mais inadéquations en terme de qualification (exigence du diplôme).

¹² offre et demandes fortes, mais exigences en niveau de formation de plus en plus importante par les entreprises

Les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services sont particulièrement recherchées en Pays Basque. Les attentes sont également forte (mais moins que sur le reste de la région) sur les fonctions sociales et médico-sociales, les ouvriers de la construction, et le secteur industriel...

Les problèmes de recrutement sont liés à des inadéquations entre qualification recherchée et qualification existante, mais aussi liés à des problèmes propres à ces secteurs (conditions de travail, rémunérations) ou à celui du logement. Mais dans tous ces métiers souvent « en tensions », les offres concernent des contrats saisonniers et courts, s'adressent majoritairement aux hommes (alimentaire, cuisine, métaux)... alors que les femmes s'intéressent à des métiers plutôt « saturés ».

▶ Des difficultés d'insertion pour les Rmistes et les jeunes

- L'analyse des 5909 Rmistes du Pays Basque fin 2005¹³ fait apparaître des caractéristiques suivantes :
 - une concentration plus importante de Rmistes en Pays Basque (48%) qu'en Béarn ;
 - une majorité d'hommes sur la côte et de femmes à l'intérieur ;
 - une grande majorité de personnes seules (1/3 d'hommes seuls, 20% de femmes seules ou vivant avec enfant) ; un phénomène plus marquant en Pays Basque ;
 - une proportion de personnes âgées plus élevée en Pays Basque (45% de plus de 35 ans) ;
 - une proportion d'allocataires de plus de cinq ans d'ancienneté (1/3) plus élevée sur notre territoire.

Les problèmes périphériques paraissent être les principaux obstacles pour l'accès à la formation des Rmistes. Dans une moindre mesure, l'absence de visibilité sur l'offre de formation et la localisation de l'offre se révèlent également être des freins à l'entrée en formation.

- Pour les publics jeunes, les principales difficultés, repérés par les conseillers, résident dans :
- L'absence d'offre dans les spécialités demandées
- L'inadéquation acquis du public / pré requis exigés à l'entrée
- Dans une moindre mesure : la localisation de l'offre, la nature ou le niveau des formations existantes, les problèmes périphériques à la formation
- Le manque de parcours rémunérés sur les actions qualifiantes.

Sur la zone d'emploi d'Oloron-Mauléon, l'accès à la formation est particulièrement difficile et les jeunes semblent plus pénalisés que les adultes.

▶ De nouvelles pratiques sociales dans le travail

On assiste depuis quelques années à un phénomène nouveau (peu mesurable mais semble-t-il en pleine expansion): de nouveaux résidents à double résidentialité, vivant pour partie en Pays Basque (leur famille y étant parfois installée), travaillant à l'extérieur ou pour des organismes extérieurs au territoire (travail à distance, temps libéré...).

A l'horizon 2020, on devrait assister (selon la Diact) à un développement des modes de vie et de travail marqués par la pluriactivité, la multirésidentialité et le travail à distance.

A l'inverse, on assiste à un décrochage d'une partie des jeunes avec le monde du travail, le recours à l'intérim étant devenu pour certains d'entre eux un « mode de vie » permettant de concilier précarité sociale et attachement à un cadre de vie favorable à une vie sociale intense (sports de mer, de montagne, festivités...)

¹³ Les observateurs indiquent que le nombre de Rmistes a augmenté ces dernières années, malgré la baisse du nombre de chômeurs. Mais les modifications récentes du mode de calcul ne nous permet de l'évaluer. Ce phénomène serait donc significatif d'un creusement d'inégalités.

▶ De nouveaux enjeux de recrutement avec le vieillissement de la population et l'évolution des métiers.

D'ici 2020, un actif sur deux devrait partir à la retraite posant le problème de ressources humaines qualifiées, de transmission d'activité, dans un contexte de mutations des secteurs et des métiers.

Ainsi dans les dix prochaines années¹⁴, les postes à pourvoir devraient augmenter fortement avec un développement des emplois de cadres (administratifs, commerciaux), de certains postes en ouvriers qualifiés (maçons, charpentiers...), de techniciens dans des domaines industriels spécifiques, de personnel médical, et surtout d'emplois peu qualifiés (services, aide à la personne, employées de maison, commerce).

A l'inverse, on assisterait à une baisse des effectifs de la fonction publique (sauf dans certains métiers à fort renouvellement), de l'industrie, des travailleurs indépendants...

Les rédacteurs de l'étude précisent qu'une baisse de chômage ne pourrait être atteinte que par des mesures actives d'accompagnements des entreprises et des personnes.

Ces mesures devront intégrer les mutations dans le monde du travail : développement du *turn over* et de la polyvalence, l'intégration de compétences technologiques dans des métiers plus manuels jusqu'à présent, concurrence entre fonction publique et secteur privé pour le recrutement des cadres, problèmes de recrutement dans de nombreux manuels, conditions de vie et de travail précaires pour tous les métiers domestiques, tension dans le secteur hospitalier...

_

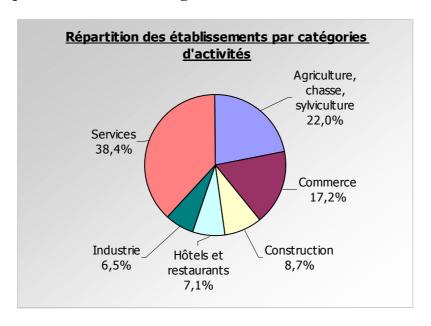
¹⁴ Selon l'étude récente de la Dares et du Commissariat général au plan

FICHE 3: LES ENTREPRISES¹⁵

Un tissu d'entreprises relativement dense, concentré autour du littoral et d'un gisement encore important en Pays Basque intérieur.

En 2004, le Pays Basque comptabilise plus de 26 400 établissements (ou unités économiques), concentrés à 65% sur la zone littorale (où se concentrent densité de population et infrastructures), à 23% sur le Pays Basque intérieur (un taux assez élevé du au nombre d'exploitations agricoles, d'industries agroalimentaires, et d'un tissu artisanal important) mais à seulement 12% sur la zone intermédiaire. Pour autant, on assiste à un certain rattrapage sur cette dernière zone, où l'on observe ces dernières années la croissance la plus soutenue de création d'entreprises.

Un tissu d'entreprises dominé par le secteur des services (63% des établissements) mais avec une empreinte forte du monde agricole



Des spécialisations territoriales existent entre territoires urbains et ruraux :

- des territoires à dominante agricole : Iholdi, Amikuze, Garazi-Baigorri
- des territoires dominés par les services : le littoral (84% de l'économie du BAB) et la zone intermédiaire
- des territoires où l'industrie est encore bien présente : Nive-Adour (plus du quart), Errobi, Bidache, la Côte sud, Hasparren...

Un tissu économique composé essentiellement de petites unités

En effet, trois tendances majeures peuvent se distinguer :

- 56,7% des entreprises du Pays Basque n'emploient aucun salarié,
- Les micro-entreprises (0 à 9 salariés) représentent plus de 91% du total,
- Les établissements de plus de 100 salariés sont peu importants : 102 sur 26 400 unités au total.

¹⁵ On désigne ici par «entreprises » toutes les organisations privées ou publiques développant un activité avec un personnel spécifique.

Ces 102 établissements emploient près de 26 800 salariés, dans l'administration, les activités productives, la grande distribution, les activités hospitalières, et les activités de services telles que le transport ou le travail temporaire (cf. tableau ci-dessous).

La taille relativement faible des entreprises se retrouve dans tous les secteurs d'activités¹⁶.

Une proportion importante de travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants représentent 12 820 personnes¹⁷ en Pays Basque, dont 2111 sont employeurs de 4363 personnes. Au total se sont donc 17 183 emplois concernés par ce type d'activités.

Les travailleurs indépendants « seuls » se répartissent de la manière suivante fin 2005¹⁸ : 3 297 associés et gérant de sociétés, 3 308 professions libérales, 1553 artisans, 1 477 commerçants et 625 artisans-commerçants. Parmi les professions libérales nous pouvons dégager deux activités distinctes : les professions liées à la santé représentant 2200 personnes et les professions de conseil et de gestion aux entreprises 600 personnes.

Le secteur associatif : un employeur important

836 associations emploient 7 596 salariés en 2005. Ils se répartissent de la manière suivante :

■ Santé et action sociale : 4 707 emplois

■ Education: 973 emplois

• Activités de récréation, culturelles et sportives : 846 emplois.

• Activités associatives et extraterritoriales : 396 emplois

Un degré d'indépendance décisionnelle élevé

Plus de 86% des entreprises sont des établissements principaux qui disposent d'un siège social sur le territoire basque. Au total, 93.6% des établissements du Pays Basque ont un siège dans le département des Pyrénées Atlantiques.

L'origine géographique des sièges sociaux hors Pays Basque relève donc tout d'abord de sièges implantés en France puisque l'étranger ne représente qu'une part marginale (0.5%).

Sont identifiées 55 entreprises bénéficiant de capitaux étrangers, ce qui illustre globalement une forte autonomie d'action pour l'ensemble des établissements du Pays Basque.

En 2020, 60% des chefs d'entreprises auront plus de 60 ans

L'âge des dirigeants du Pays Basque reflète un tissu économique local majoritairement un peu plus jeune qu'au niveau national : 14% de – de 35 ans, 26% de 35-45 ans, 33% de 45-55 ans, 27% de plus de 55 ans (contre 28% en France).

Le territoire devra renouveler dans les 5 ans à venir 27% de ses chefs d'entreprises et près de 60 % à horizon 2020. Des problématiques importantes sont à venir ou en cours dans certains secteurs (artisanat, agriculture).

¹⁶ - 94% des 5800 unités économiques de l'agriculture-pêche-syviculture n'ont pas de salariés ;

^{- 92%} des entreprises de construction ont au maximum 1 salarié;

⁻ Les trois quarts des entreprises industrielles emploient moins de 5 salariés.

^{50%} des entreprises de services n'emploient aucun salarié

¹⁷ Données Ursaff, décembre 2005.

¹⁸ Il n'est pas possible de connaître aujourd'hui la profession des travailleurs indépendants « employeurs ».

Les principaux employeurs en Pays Basque et Sud Landes

Etablissement	Effectifs	Commune	Activité
CENTRE HOSPITALIER BAYONNE	2745	Bayonne	Activités hospitalières
TURBOMECA	1322	Tarnos	Constructions de moteurs pour aéronefs
SNCF	1058	Bayonne	Transports ferroviaires
DASSAULT AVIATION	970	Anglet	Constructions de cellules d'aéronefs
MAIRIE BAYONNE	919	Bayonne	Administration publique générale
GUYENNE ET GASCOGNE	743	Tarnos	Hypermarchés
MAIRIE BIARRITZ	735	Biarritz	Administration publique générale
NA PALI – QUICKSILVER	734	St-Jean-de- Luz	Fabrication de vêtements
ADMR ASSISTANCE	647	Hendaye	Action sociale
SOGARA France	537	Anglet	Hypermarchés
MAIRIE ANGLET	498	Anglet	Administration publique générale
ELECTRICITE DE France	472	Anglet	Commerce et distribution d'électricité
APAJH COTE BASQUE	418	Arbonne	Accueil des adultes handicapés
BONNET NEVE	388	Hendaye	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques
FRANCE TELECOM	379	Anglet	Télécommunication
COMMUNAUTE BAB	368	Bayonne	Administration publique générale
CONSEIL GENERAL 64	340	Bayonne	Administration publique générale
SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE	339	Anglet	Hypermarchés
MAIRIE ST JEAN DE LUZ	322	St-Jean-de- Luz	Administration publique générale
AUTOROUTES SUD DE LA FRANCE	317	Biarritz	Gestion d'infrastructures de transport
ASS SAUVEGARDE DE L'ENFANCE	316	Bayonne	Action sociale
POLYCLINIQUE D AGUILERA ET	305	Biarritz	Activités hospitalières
SAGEM COMMUNICATION	300	Mouguerre	Fabrication d'appareils de téléphonie
GUERRACAGUE	300	Came	Industrie agroalimentaire
ONET SERVICES	299	Bayonne	Activités de nettoyage
SIGNATURE	292	Urrugne	Fabrication d'articles métalliques

FICHE 4: AGRICULTURE - PECHE - AGROALIMENTAIRE

1. AGRICULTURE

▶ Malgré ses fragilités et son érosion progressive, l'agriculture dispose d'un potentiel fort

Avec ses 6.000 exploitations recensées en 2000, représentant 7.000 emplois équivalent temps plein, l'agriculture reste le secteur dominant en Pays Basque intérieur. Même si elle résiste mieux qu'ailleurs aux mutations du monde rural, elle a connu une évolution importante.

La baisse du nombre des exploitations a été moins accentuée au Pays Basque (- 16 %) que sur l'ensemble du Département (- 27 %) et de la région (- 28%), touchant principalement les exploitations « non professionnelles ».

▶ Une agriculture, spécifique au sein de l'espace départemental, orientée essentiellement vers les productions animales, avec une tendance à la spécialisation

Le Pays Basque est avant tout une terre d'élevage, principalement en ovin lait (60%) et bovin viande, avec une spécialisation accrue en faveur des productions fourragères à destination de ces élevages. Des démarches signes de qualité se sont développées, renvoyant globalement une image de qualité et d'agriculture raisonnée : AOC Vin d'Irouléguy, AOC Piment d'Espelette, AOC Ossau-Iraty, IGP jambon de Bayonne, IGP l'agneau de lait de Pyrénées, Porc basque, Idoki... Toutefois certaines productions sont peu mises en valeur : viande bovine, ovine ...

	Production	Évolution 88-2000	Estimation technico-économique en Millions d'euros
Ovins lait	406 129	16%	76
Bovins viandes	51 734	27%	55
Bovins lait	13 928	-27%	24
Volailles	419 976	22%	16
Porcins	36 065	-13%	14
Maïs (ha)	11 820	-19%	15
Horticulture ha)	140	-21%	7
Vigne/Vins (ha)	312	-26%	2

Source: RGA 2000

▶ De petites exploitations (une surface moyenne de 26 ha) dans un territoire soumis à des contraintes géographiques : zone de montagne, pente, ...

Même si la surface moyenne des exploitations agricoles du Pays Basque a sensiblement augmenté (+ 16 %) du fait de la disparition de nombreuses exploitations « non professionnelles », les exploitations sont de petite taille. 89 % de la SAU est consacré à la production de fourrages et 72 % de cette surface est constituée de surfaces en herbe. Le Pays Basque se trouve en effet essentiellement en zone de montagne (66 %) et la production de fourrages paraît mieux adaptée aux conditions locales (pente, sols, climat).

► Une diminution du nombre d'installations

Deuxième territoire en France pour le nombre d'installations dans le domaine agricole (une centaine par an), la tendance est à la diminution en Pays Basque : le nombre d'installations a été divisée par deux en 10 ans, et le nombre d'installations sans suite a fortement augmenté. Liée à la pyramide démographique la situation devrait s'aggraver dans les années à venir. Plusieurs freins à l'installation ont été repérés : niveaux d'investissement, pénibilité du travail, image du métier.

▶ Une pression foncière forte sur la côte, impactant le reste du territoire

- La diminution des surfaces agricoles observée sur l'ensemble du Pays Basque et plus particulièrement en zone intermédiaire et zone littorale.
- Augmentation continue des prix du foncier, à vocation agricole ou non agricole, faisant tache d'huile depuis l'agglomération vers le pays Basque intérieur.
- Forte concurrence sur le foncier entre les différents usages : habitat, tourisme, économie, agriculture.

▶ Un vieillissement des chefs d'exploitation : en 2020, 71% des agriculteurs auront + de 60 ans

Malgré une part plus importante de jeunes actifs que sur d'autres territoires, la démographie agricole en Pays Basque présente un vieillissement important :

- 29% des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans
- 43% de 40 à 55 ans
- 28% de plus de 55 ans

2. LA PECHE

On recense en Pays Basque 196 navires actifs dont 132 ont leur armateur (ou leur armement) domicilié sur le littoral basque. Cette flottille de pêche artisanale est constituée pour près de la moitié de navires de moins de 12 mètres, pratiquant la petite pêche, proche des côtes ou dans l'estuaire de l'Adour, avec des marées de moins de 24 heures. L'autre moitié de cette flottille est principalement constituée de navires de moins de 25 mètres, pratiquant la pêche à la bolinche, mais aussi et surtout aux filets ou aux chaluts pour des marées de plusieurs jours à plusieurs semaines jusque dans le nord du golfe de Gascogne et au-delà.

Cela représente près de **800 emplois de marins embarqués temps plein en Pays Basque** en 2005. Ce secteur qui a connu une diminution depuis 10 ans (1 100 marins), a réussi à conserver un potentiel pêche malgré des évolutions négatives dans de nombreux ports français de moyenne taille.

Le littoral basque compte aussi plusieurs ports de pêche dont les 2 principaux sont ceux de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure et Hendaye. A lui seul, le port de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure abrite 1/3 de la flottille. Ce port, capable d'accueillir des navires de 25 mètres et plus offre tous les services dont ont besoin les armements pour travailler dans de bonnes conditions : quais et pontons pour le stationnement des navires, eau et électricité disponibles à bord, espaces et outils de manutention pour la réparation des navires, locaux pour l'entreposage des matériels, distribution de gasoil, distributeur automatique de glace,

Le port de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure dispose également **d'une criée, la seule sur le littoral**, offrant de nombreux services aux différents acteurs de la filière : un espace dédié exclusivement aux professionnels, une surface réfrigérée dédiée à la vente de 1 200 m² aux normes européennes, des grues de débarquement la possibilité de débarquement des bateaux 24h/24, ...

Avec une production en 2005 de 6 636 tonnes d'une valeur de 16,6 millions d'euros, la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure se place au 12^e rang (en poids) et au 17^e rang (en valeur) des 40 criées françaises. Près de 90 espèces y sont débarquées dont les 8 principales (en poids) sont des thonidés (thon germon, thon rouge), des petits pélagiques (maquereaux, anchois, sardine, chinchard) et le merlu, qui représentent à elles seules un peu moins de 90 % du poids total des

produits débarqués. Compte tenu de ces apports, la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure se place ainsi en 2005 au 1^{er} rang des criées françaises (en tonnage) pour le thon germon et le merlu, et au 2^e rang pour le maquereau (derrière Boulogne sur Mer) et le thon rouge (derrière les Sables d'Olonne).

A Ciboure, se situe également le seul lycée maritime en région Aquitaine pour la formation des hommes aux métiers de la marine nationale, de la marine marchande, de la voile professionnelle et de la pêche professionnelle, Dispensant formation initiale et continue.

Dans un contexte difficile, la filière pêche locale a malgré tout pris des initiatives et s'est volontairement engagée dans plusieurs démarches très concrètes qui, aujourd'hui, constituent autant d'atouts pour cette filière, parmi lesquels :

- Les démarches qualité et la promotion de ces démarches qui permettent la valorisation de cette filière, ses métiers, ses entreprises et ses produits.
- La valorisation des produits débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure, démarche qui progresse chaque année avec des apports de plus en plus nombreux et réguliers (plus de 25 tonnes en 2005) promouvant la qualité *Extra* des produits (merlu, bar, daurade royale, ...),
- Les essais de nouvelles techniques de pêche (palangre profonde, moulinets automatiques, senne maillante, ...) menés par les pêcheurs
- Les démarches engagées par les professionnels pour aider les jeunes à s'installer en aidant à l'acquisition des bateaux et à la formation.

Des interrogations sur l'avenir ...

Dans le passé, la filière pêche au Pays Basque s'est trouvée à plusieurs reprises confrontée à des difficultés majeures (raréfaction de certaines ressources comme la sardine, concurrence avec d'autres flottilles, ..) qui ont conduit les acteurs de la filière à réagir et à innover, capacité de réaction et d'innovation qui permet encore aujourd'hui de disposer localement d'une filière pêche active et performante.

Aujourd'hui, cette filière se trouve confrontée à une réglementation européenne toujours plus contraignante (limitation de l'accès à la ressource, restriction drastique quant à la construction et à la modernisation des navires, ...), à l'augmentation des coûts du carburant et des charges liées à l'exploitation des navires, à la concurrence de plus en plus vive des produits en provenance d'autres ports, d'autres pays ou de l'aquaculture.

Dans ce contexte où les changements, notamment de réglementation, peuvent être extrêmement rapides comme la décision de fermeture de la pêche à l'anchois en 2005, il est difficile pour les acteurs de cette filière **de définir ce que sera la pêche dans l'avenir**, d'anticiper, et donc de définir une stratégie de développement qui permette d'attirer les jeunes vers les métiers de la pêche.

3. AGROALIMENTAIRE

Un secteur agroalimentaire en développement et structurant pour le Pays Basque intérieur

L'agroalimentaire en Pays Basque représente près de 3000 emplois, réparti sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement en Pays Basque intérieur. L'industrie agroalimentaire est un secteur d'activité surreprésenté en comparaison avec l'Aquitaine et la France : 21,5% de l'emploi industriel (contre 18,3% en Aquitaine / 14,8% en France).

Avant la présentation par filière quelques remarques d'ordre général peuvent être formulées :

- la taille moyenne des établissements reste relativement faible : environ 20 emplois par établissement.
- Le nombre d'emplois total générés par toutes les activités agroalimentaires est de l'ordre de **3000 emplois**.
- Selon l'UNEDIC, l'emploi dans le secteur agroalimentaire hors agriculture, serait à peu près stable voire en légère progression depuis 1983.
- Près de 2/3 des établissements sont situés en Pays basque intérieur ou sur la zone intermédiaire.
- Les filières les mieux représentées sont la viande, le lait et les boulangeries pâtisseries. Les Ets de cette dernière étant plutôt concentrés sur la zone littorale, à l'exception de BONCOLAC. Tandis que les entreprises de transformation de la viande et du lait sont majoritairement situées en zone rurale.
- D'une manière sommaire on distingue les filières qui s'inscrivent majoritairement dans la transformation des ressources agricoles locales. Ce sont notamment les secteurs des viandes, du lait, des céréales meunerie, et pour partie les boissons, l'alimentation animale, les fruits et légumes, dans une moindre mesure les boulangeries pâtisseries, chocolateries, tandis que les produits de la pêche prennent plus nettement leur distance avec la ressource locale.

A ce jour, l'agroalimentaire s'appuie pour partie sur les productions locales de l'agriculture et en très faible quantité de la pêche, et sur l'apport de matière première venue de l'extérieur. Il semble que certaines productions locales ne soient pas mises en valeur et présentent ainsi des potentialités de développement intéressantes.

Au contact des produits de l'agriculture et très en lien avec l'image du territoire, ce secteur d'activité bénéficie d'une image positive dans l'environnement régional, voire national, sans toutefois posséder une stratégie commune pour maîtriser et promouvoir cet aspect.

Si une bonne partie des données quantitatives existent et sont mobilisables, celles plus qualitatives permettant de faire un vrai diagnostic de l'agroalimentaire et de définir une stratégie manquant cruellement. Pour cela, une étude agroalimentaire a été lancée par le Conseil de développement à la demande des PCD, avec pour objectifs :

- révéler les atouts et faiblesses de ce secteur,
- identifier les menaces à éviter et les opportunités à saisir,
- définir les orientations à promouvoir pour développer ce domaine d'activité.

FICHE 5: L'INDUSTRIE ET LES SECTEURS EMERGENTS

Le maintien d'un tissu industriel sur un territoire résidentiel

Malgré un tissu économique fait de petites unités, l'absence de grandes entreprises sur le territoire, et des fluctuations économiques, le Pays Basque réussit à maintenir – plus que dans bien d'autres régions - un secteur industriel sur son territoire, alors que le développement d'une économie résidentielle est génératrice de conflits d'intérêts (image de l'industrie) et d'un portage politique faible.

En effet la part de l'industrie dans l'emploi a certes diminué en pourcentage (mais bien moins que sur les autres territoires), mais (contrairement aux données régionales et nationales) le solde demeure positif sur les dix dernières années (+400 emplois), et le nombre d'établissements est relativement stable, et ce malgré la perte de 50 unités et 1200 emplois entre 2001 et 2003 (reprise en 2004).

Le Pays Basque compte 11 867 emplois industriels en 2004, soit 17,9% de l'emploi, mais 19,7% si l'on intègre le territoire landais du Seignanx (intégré dans le même bassin industriel que l'agglomération bayonnaise). Une centaine d'entreprises se créent chaque année annuelles, et surtout dans les industries agroalimentaires (environ 30% des créations annuelles).

		Non	nbre salai	riés		Nombre	e établiss	sements
Territoire	1995	2003	2004	Evolution 1995- 2004	1995	2003	2004	Evolution 1995- 2004
Pays Basque	21,5%	17,8%	17,9%	-3,6	10,7%	10,1%	10,1%	-0,6
Département	28,0%	22,9%	22,4%	-5,6	11,8%	11,0%	10,7%	-1,1
Aquitaine	25,2%	20,9%	20,3%	-4,9	11,8%	10,6%	10,4%	-1,4
France	28,1%	23,1%	22,5%	-5,6	12,3%	10,7%	10,5%	-1,8

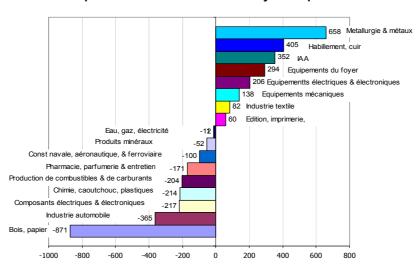
	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution 00-03	Evolution 01- 04
Nombre établissements	966	993	983	943	942	-2.4%	-5,1%
Nombre emplois	12463	12869	12467	11668	11867	-6.4%	-9,2%

▶ Un tissu industriel atomisé avec 942 établissements, dont seulement 37 PME de plus de 50 salariés, mais qui représentent 55% de l'emploi salarié (soit 6500 emplois).

Dans un secteur fortement soumis aux aléas des marchés et mutations extérieures, la taille des entreprises (très majoritairement des TPE, de moins de 20 salariés), pose des problèmes en termes de démarches de réseaux et d'innovation dans le management, la gestion des ressources humaines.

▶ Un tissu industriel surreprésenté sur la zone littorale, mais il se répartit aussi sur la zone intermédiaire (dans la région de Mouguerre-Hasparren-Bidache-Ustaritz, à 15 minutes du BAB), et en Soule, territoire historiquement tourné vers l'industrie (hier la chaussure, l'extraction, le textile... aujourd'hui l'aéronautique, l'énergie). La Basse Navarre, territoire principalement agricole, est caractérisée par une spécialisation industrielle dans l'agroalimentaire, secteur équitablement réparti sur l'ensemble du Pays Basque.

- ▶ Une spécialisation de l'industrie autour de deux « blocs », représentant plus de la moitié de l'activité industrielle¹ et 57% de l'emploi industriel :
 - l'industrie aéronautique/métaux/équipements mécaniques : 35% de l'emploi industriel (contre 30,5% en Aquitaine / 25,1% en France), un poids plus proche de 40% si l'on tient compte du bassin économique du Seignanx avec Turboméca (voir détails page suivante)
 - l'industrie agroalimentaire : 21,5% de l'emploi industriel (contre 18,3% en Aquitaine et 14,8% en France). (cf. Fiche n°3).



La spécialisation industrielle du Pays Basque

► Un tissu industriel diversifié marqué par

- quelques secteurs dans une approche filière: le bois (900 emplois)²⁰, le textile habillement chaussures (près de 1000 emplois)²¹, l'innox, le caoutchouc matières plastiques;
- des entreprises locales leaders sur leurs marchés, dans des secteurs sous représentés au niveau régional²²;
- d'autres entreprises innovantes dans leur secteur d'activité²³

- Nombreux acteurs : menuisiers, ébénistes, charpentiers, fabricants de meubles, bois pour industrie (ferroviaire) etc.

- Pas de développement dans l'utilisation du bois des forêts du Pays Basque (dont la production est vendue surtout aux espagnols

¹⁹ le poids de ces secteurs dans le tissu industriel est supérieur aux moyennes régionales et nationales

²⁰ Les caractéristiques du secteur du bois :

⁻ Savoir-faire et grande qualité, secteur du meuble indépendant des groupes extérieurs. Par contre l'ameublement (et particulièrement le meuble meublant) confronté à vive concurrence Europe Est;

⁻ Problème de recrutement chez les jeunes

²¹ Un secteur qui s'est restructuré (après la crise de la chaussure et le phénomène de délocalisation du textile) soit vers le haut de gamme (exemple : Devoucoux, sellerie très haut de gamme pour l'équitation), soit en lien avec l'industrie de la glisse (3000 emplois venant de Na Pali / Quicksilver)

²² Exemples : Alcore-Brigantine - leader européen dans le marché du nid d'abeille / Etchegoyen - n°1 France, pour la fabrication de chaussures de sécurité / Process data - n°1 France, pour les outils de gestion des joailleries / Siemens Health Services - n°1 France, groupe Siemens, outils de gestion des hôpitaux et cliniques / Sokoa - n°1 France, fabrication de sièges de bureau / Quiksilver - n°1 monde, produits de la glisse / MaxSea International - n°1 Europe, cartographie terrestre et marine / Iseo - n°1 Europe, systèmes informatiques de contrôle de la pollution / Kokolo - n°1 Europe de la sérigraphie textile / Signature - n°1 Europe de la signalétique urbaine et routière / Technoflex - n°1 Europe, fabrication de poches de transfusion dans le domaine médical / Lur Berri, leader de l'alimentation animale

²³ Agroalimentaire : Labeyrie, conserverie haut de gamme / Electronique : Copélectronic, PME de sous-traitance électronique - Sagem, électronique de défense - Télérad, électronique de défense / Equipement

► Un pôle industriel autour de l'aéronautique

- 1700 emplois directs en Pays Basque (250 induits), 15% de l'emploi industriel: un donneur d'ordre local (Dassault, 1000 emplois) & 32 sous-traitants en Pays Basque (900 emplois dont 650 dédiés).
- Un Pôle basque témoignant d'une forte dépendance avec l'extérieur²⁴ et de fragilités...
- tissu de sous-traitants de 2ème ou 3ème rang, ancrés sur le territoire, travaillant avec un nombre restreint de clients ;
- entreprises fragiles (assise financière, organisation interne inadaptée pour répondre à des appels d'offres éloignés, etc.) avec peu de potentiel de développement les 3/4 des effectifs des 32 sous-traitants travaillent directement pour les commandes de l'aéronautique;
- 2/3 des entreprises réalisent plus de 50% de leur CA dans le secteur (soit 90% de tout le CA sous-traité);
- Spécialisation : à 75% sur l'aéronautique civile;
- Diversification faible : militaire, automobile et ferroviaire, autres sous-traitances...
- quasiment pas de production propre...
- Défi n°1 : vers la « sous-traitance globale »
- les DO se recentrent de plus en plus sur leurs activités stratégiques et transfèrent une grande partie des processus de production vers les sous-traitants;
- tassement des effectifs des grands groupes
- réduction du nombre de sous-traitants de premier rang et développement de la « sous-traitance en chaîne »
- les sous-traitants acquièrent un haut niveau de compétences, étant amenés à réaliser de plus en plus une « offre globale »
- pression sur les prix, les contraintes de fabrication et financières : développement du « risk sharing », PEI/PMI sous tension...
- décalage entre DO et sous-traitants en terme de gestion des ressources humaines (recrutement, niveaux de salaires, formation, conditions de travail se détériorant...)
 - Défi n°2: le pôle aéronautique du BAB est intégré dans le nouveau pôle de compétitivité Aéronautique-Espace-Systèmes Embarqués / Aquitaine & Midi-Pyrénées « aerospace valley »

Labellisé le 12 juillet 2005, comme l'un des 6 pôles de niveau mondial, parmi les 67 autres en France, le Pôle vise à mettre en relation l'Industrie, la Recherche et la Formation, autour de 5 sites : Aerospace Campus / Toulouse, Centre de Compétence STIC / Bordeaux, Plateforme de démantèlement / Tarbes, Pôle aéronautique / Bordes-Assat (près de Pau) reconstitué d'ici 2009, Pôle aéronautique du BAB.

Le pôle de la côte basque vise à renforcer l'activité aéronautique en Côte basque (offrir au tissu de PME les outils de la sous-traitance globale, accompagner l'évolution vers les composites, intégrer Industrie-Recherche-Formation), et à re-créer une activité économique et des emplois sur le site de Ruwel: activités de recherche et développement, activités de service en Formation aux technologies aéronautiques, activités industrielles aéronautiques et systèmes embarqués.

Bonnet Névé, meubles réfrigérés du leader européen ELFI / Médical : Bioluz, fabrication de médicaments / Renaudin, fabrication de médicaments et notamment génériques / Thalassothérapie Chaîne thermale du soleil - Serge Blanco / Informatique : Cap Gemini, division industrie du groupe informatique / Industries extractives : Salines Cérébos

taux de dépendance du CA de 15% en Gironde et de 45% dans les Pyrénées Atlantiques (car tissu important de soustraitants). Si 60% des effectifs totaux sont en Gironde (26% près des Pyrénées), 44% des effectifs dédiés aux travaux pour le secteur aéronautique sont situés dans notre région, contre 37% en Gironde.

²⁴ Comparatif pôle BAB / pôle bordelais:

▶ Un pôle industriel mécanique & métaux (hors sous-traitants aéronautique)

- environ. 2300 emplois et 20% de l'emploi industriel
- en croissance régulière mais soumis à des contraintes de concurrence de plus en plus fortes
 - Equipements mécaniques²⁵ :
 - la construction métallique bénéficie de la conjoncture favorable de l'immobilier d'entreprise, la chaudronnerie diversifie le marché (industrie, agroalimentaire, équipements ruraux, transport...),
 - un secteur peu dépendant de groupes extérieurs.
 - Métallurgie-travail des métaux²⁶ :
 - la métallurgie est fortement dépendante de groupes extérieurs, ce qui n'est pas le cas du travail des métaux,
 - une dynamique spécifique en Pays Basque autour de l'inox/tôlerie.

▶ Deux secteurs émergents dans un processus d'industrialisation :

• La Glisse : un pôle européen

- un secteur avec une croissance de + de 10% mais dépendant de facteurs exogènes ; une économie liée à la mode, à une industrie internationale, mais pas d'industrie lourde localement.
- concentration sur la côte basco-landaise d'une économie de la glisse (plus de 3000 emplois au total) mais avec peu d'industrie de production, développé à partir d'une image liée à des pratiques existantes, attirant des groupes mondiaux²⁷ (installation de leur siège social dont l'activité concerne essentiellement la conception et le marketing, la production étant réalisée à l'extérieur), générant une économie locale (artisanat de production, commerce et activités autour des pratiques...).
- une action structurante pilotée par la CCI (parc d'activité de la glisse, SPL Glisse)

• Une économie du logiciel et des technologies de pointe

- touchant à la fois aux technologies innovantes, à la 3D, à l'édition de logiciels, au High-tech... pour l'industrie, mais avec des développements possibles pour l'audiovisuel, les arts, le tourisme, le sport, etc.
- Le pôle d'Izarbel génère aujourd'hui 550 emplois (750 emplois prévus en 2006), dont 250 emplois (35 entreprises) qui viennent de l'action d'incubateur d' Estia Entreprendre, par l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes (comme Philips Consulting, Algo Tech Informatique, etc).
- de nombreux leaders sur le territoire (cf. note n°16&17 : Process Data, Siemens Health Services, Iseo, Kokolo, Cap Gemini...)

▶ Un tissu industriel dépendant pour partie de décisions extérieures.

Si 90% des entreprises ont leur siège social en Pays Basque, les plus importantes d'entres dépendent d'un centre de décision extérieur ce qui concerne plus de la moitié de l'emploi (dont la moitié avec des capitaux étrangers).

²⁵ construction métallique, construction chaudronnée (réservoirs et cuves, chaudières industrielles...), fabrication d'équipements mécaniques, de machine d'usage général, de machines agricoles, de machines-outils...

²⁶ fonderie, mécanique générale et traitements des surfaces

²⁷ Les sièges Europe de Quicksilver (n°1 mondial), O'Neill (n°4), Volcom sont implantés sur la côte basque, ceux de Billabong (n°2 mondial) et Rip Curl (n°3 mondial) sur la côte landaise. Le siège France de Tribord (filiale nautique de Décathlon).

► Les principaux employeurs industriels du Pays Basque – Sud Landes

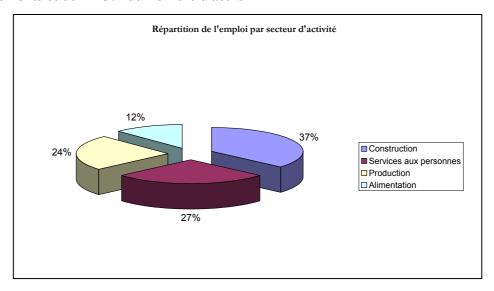
Entropriso	nb de		44: :/44
<u>Entreprises</u>	salariés	<u>commune</u>	<u>activité</u>
TURBOMECA	1322	TARNOS	CONSTRUCTION DE MOTEURS POUR AERONEFS
DASSAULT AVIATION	970	ANGLET	CONSTRUCTION DE CELLULES D'AERONEFS FABRICATION DE VETEMENTS DE DESSUS POUR HOMMES ET
NA PALI / QUICKSILVER	734*	SAINT-JEAN-DE-LUZ	GARCONNETS
BONNET NEVE	388	HENDAYE	FABRICATION D'EQUIPEMENTS AERAULIQUES & FRIGORIFIQUE
PIERRE GUERACAGUE	300*	CAME	COMMERCE GROS PRODUITS BASE VIANDE
SAGEM COMMUNICATION	300	MOUGUERRE	FABRICATION D'APPAREILS DE TELEPHONIE
SIGNATURE	292	URRUGNE	FABRICATION D'ARTICLES METALLIQUES DIVERS
TECHNOFLEX	240	BIDART	FABRICATION D'EMBALLAGES EN MATIERES PLASTIQUES
SOKOA	230	HENDAYE	FABRICATION DE SIEGES
ACIERIE DE L'ATLANTIQUE	228	BOUCAU	SIDERURGIE
GROUPE LAUAK	220*	AYHERRE	CHAUDRONNERIE-TUYAUTERIE
B BRAUN MEDICAL	210	SAINT-JEAN-DE-LUZ	FABRICATION D'APPAREILS MEDICO-CHIRURGICAUX
SA LABORATOIRE RENAUDIN	183	ITXASSOU	FABRICATION DE MEDICAMENTS
GROUPE ARTZAINAK	180*	MAULEON	PRODUITS BTP, AERONAUTIQUE, DIVERS PRODUITS PROPRES
SA PLASTITUBE	168	BAYONNE	FABRICATION D'EMBALLAGES EN MATIERES PLASTIQUES
BONCOLAC	157*	BONLOC	FABRICATION GLACES ET SORBETS
GROUPE LUR BERRI	150**	AICIRITS CAMOU SUHAST	INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE
SA FERMETURES HENRI PEYRICHOU	145	SAINT-MARTIN-DE- SEIGNANX	FABRICATION DE CHARPENTES ET MENUISERIES METALLIQUES
CEMA	105	TARNOS	INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES
ALCORE BRIGANTINE	104*	ANGLET	FABRICATION CELLULES AERONEFS
TELERAD	104*	ANGLET	FABRICATION APPAREILS AIDE A LA NAVIGATION
SAS FROMAGERIE DES CHAUMES	106	VIODOS-ABENSE-DE- BAS	FABRICATION DE FROMAGES
PYRENEFROM SNC	95	LARCEVEAU-ARROS- CIBITS	FABRICATION DE FROMAGES
		VIODOS-ABENSE-DE-	
SA EMAC	88	BAS VIODOS-ABENSE-DE-	FABRICATION D'AUTRES ARTICLES EN CAOUTCHOUC
KOKOLO	78		SERIGRAPHIE TEXTILE

Source des données : URSSAF 2005 (sauf données * de 2004)

FICHE 6: L'ARTISANAT

Le dynamisme de l'artisanat basque

Au 1^{er} janvier 2004, l'artisanat du Pays Basque représente 5 103 établissements pour 14 604 actifs dont 10 343 salariés. De 1999 à 2004, l'artisanat enregistre une croissance de + 4,6% du nombre d'établissements et de + 13% du nombre d'actifs.



Une activité qui reprend de la vigueur après une période de forte diminution

Dans les années 90, l'artisanat subit une forte période de diminution du nombre d'établissements. Cette tendance s'inverse à partir de 1995, on assiste à une augmentation continue du nombre d'établissements jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, le nombre d'entreprises artisanales du Pays Basque dépasse celui du Béarn.

Une densité artisanale élevée

En 2004, la densité artisanale est évaluée à 189 établissements pour 10.000 habitants²⁸. En 2000, cette densité était de 186 établissements pour 10.000 habitants. A titre comparatif, on peut estimer, au 1^{er} janvier 2004, la densité artisanale à 160 établissements pour 10 000 habitants en Aquitaine et 136 établissements pour 10 000 habitants en France métropolitaine.

Le Pays Basque a une densité artisanale très forte dans les domaines du bâtiment, des services et dans un degré moindre, dans le domaine de la production (écart respectif de 25, 22 et 9 points en comparaison avec la densité moyenne française). L'alimentation se situe légèrement au-dessous de la densité moyenne française et aquitaine.

Croissance sur la zone littorale et rétrolittorale

La grande majorité des entreprises artisanales se situe sur la zone littorale (62%). On constate que le dynamisme du Pays Basque est surtout le fait de la forte croissance du nombre d'entreprises artisanales sur la zone littorale et rétrolittorale. La zone intérieure ne bénéficie pas de la même dynamique. On note même une diminution de 2000 à 2002, puis un rattrapage sur la période 2004-2005 pour revenir au niveau de l'année 2000.

En croisant les données de densité avec celles de l'évolution du nombre d'établissements, nous constatons que les cantons où la densité artisanale est la plus forte sont aussi ceux qui subissent un recul du nombre de leurs établissements. De même, les cantons où la densité artisanale est plutôt faible sont ceux qui observent une forte croissance du nombre d'établissements. Sous

²⁸ pour l'ensemble des établissements du secteur des métiers et pour une population estimée de 270 208 habitants (population 2004 estimée par la méthode de régression linéaire à partir des recensements disponibles)

l'effet de la croissance de la population et de la demande de nouveaux services, la zone littorale et rétrolittorale continuent de se développer, et le nombre d'artisans par habitant augmente. Le Pays Basque intérieur déjà doté de nombreux artisans maintient sa « couverture artisanale ».

Deux moteurs caractérisent la dynamique artisanale :

• Croissance démographique et attractivité impulsent la domination des activités de construction et des services aux personnes et aux ménages

75% des établissements de l'artisanat ont une activité dans le domaine du bâtiment ou des services (supérieur à la moyenne de l'Aquitaine et de la France). La construction est le principal employeur avec plus d'1/3 des emplois de l'artisanat.

• La dynamique économique entraîne le développement des activités destinées aux entreprises : artisanat de production et services aux entreprises

De 1999 à 2004, une forte augmentation des activités destinées aux entreprises est constatée (+8,2%). De même, ce secteur enregistre la plus forte croissance du nombre d'actifs sur la période étudiée (+23%). Il constitue avec l'alimentation, un secteur que nous qualifierons d'« employeur » car le nombre d'emplois par établissement est plus élevé que dans les secteurs de la construction ou des services aux personnes et aux ménages.

Le vieillissement prononcé des chefs d'entreprise de l'artisanat au Pays Basque

De 2000 à 2006, les part des moins de 36 ans ont diminué de 7%, les 36-50 ans ont augmenté de + 4% et les plus de 50 ans ont fortement augmenté : + 35% en 6 ans. Ce vieillissement, continu depuis dix ans, pose le problème de la reprise d'activité et de la transmission avec le départ important de nombreux dirigeants dans les années à venir et la moindre initiative des moins de 35 ans.

Le vieillissement des chefs d'entreprise touche plus particulièrement la tranche des 55 ans et plus: en 6 ans leur nombre a augmenté de + 60%! De plus, ils représentent 18% des dirigeants, posant l'enjeu de la reprise dans les 5 ans à venir pour presque 1 entreprise sur 5. Les dirigeants de 50 ans et plus représentent 30% des dirigeants ; dans les dix prochaines années, le problème de la reprise touchera 1/3 des entreprises artisanales.

Des chefs d'entreprises plutôt âgés dans le secteur de la production et un peu plus jeunes dans le bâtiment

En 2006, les + de 50 ans représentent 34% des dirigeants du secteur de la production, 30% de l'alimentation et des services, et 29% du bâtiment. Les moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur du bâtiment (22%) par rapport aux autres secteurs d'activités. (Services 20%, alimentation 18% et la production 17%). Quant aux chefs d'entreprise de plus de 55 ans, leur poids est plus important dans la production et les services (19% des dirigeants) que dans les secteurs de l'alimentation ou de la construction (16%).

La problématique de la reprise touche en priorité et dans l'immédiat les activités de production et de services, dans le plus long terme c'est le secteur de la production qui sera le plus touché.

FICHE 7: LES SERVICES

De façon générale on assiste en Pays Basque à une forte croissance des services, et par conséquent à une tertiarisation de l'économie.

Pris au sens large du terme, les services concernent **57% de l'emploi total**, dont 34000 salariés privés (en 2004) et environ 22000 dans le secteur public (dont environ 12000 pour le secteur éducation-santé-social).

La moitié des salariés du privé se trouvent dans les 5183 entreprises de services. Ils se répartissent, en 2004, notamment dans :

- les services aux entreprises (7778 salariés)
- Les activités bancaires et immobilières, le transport (6748 salariés)
- l'hôtellerie restauration (5325 salariés)
- les services de santé et d'action sociale (8324 salariés)
- le secteur culturel et sportif (1380 salariés)
- autres services aux particuliers (env. 2000 emplois) : emplois domestiques, loisirs...

Le boom des services est particulièrement fort en Pays Basque dans le domaine des services aux entreprises (+83% d'établissements / +87% de salariés soit 7778 salariés en 2004), supérieur aux moyennes nationales (respectivement +50%/+70%), le territoire « rattrapant » en quelque sorte son retard et faisant face à deux phénomènes :

- l'externalisation de services intégrés précédemment dans les entreprises ou les administrations²⁹, ou lié au recentrage de groupes industriels sur leur cœur de métier (cf. aéronautique)
- le recours des entreprises de production à des **services extérieurs** (fournisseurs, prestataires de services...) de plus en plus pointus, dont certains sont parfois dans une logique industrielle, comme la maintenance, la logistique...
- le recours important à l'**intérim** notamment dans le bâtiment et l'industrie³⁰.

Le commerce de gros³¹ travaille principalement pour les entreprises et à ce titre pourrait être considéré également comme un « service » aux entreprises : il a gagné près de 600 emplois en 10 ans (avec 3749 salariés en 2004).

De nombreuses entreprises de services (sous régime commercial ou associatif) travaillent pour le secteur productif comme pour le secteur public : nettoyage, sécurité, locations en tout genre, gestion des déchets, voirie, travail temporaire, le conseil et l'assistance, la logistique, les services bancaires...

Les services aux particuliers ont connu une forte progression, supérieure à la moyenne nationale, témoignant du développement d'une économie résidentielle sur un Pays Basque attractif. Ce mouvement est notamment visible depuis 1995 dans :

- l'hôtellerie-restauration (+42,4% de salariés / +16,5% d'établissements)
- les activités immobilières (+54,8% de salariés / +26,8% d'établissements)

25

²⁹ Le processus d'externalisation s'est développé au cours des années 1980 et 1990 dans tous les « services annexes » des organisations (sécurité, entretien, restauration...), puis dans les services « intermédiaires » ou administratifs des entreprises (logistique et gestion des stocks, services juridiques et comptables...), et plus récemment dans des activités liées au « cœur de métier »: études, conception, marketing...

³⁰ Au cours des années 90 : l'intérim a été multiplié par deux en France.

³¹ Secteur traité dans la fiche Commerce

FICHE 8: LE COMMERCE

Un poids économique conséquent et en croissance

Le commerce représente la troisième activité la plus représentée au Pays Basque avec 4 554 établissements, soit plus de 17% du tissu économique de ce territoire, se détaillant de la manière suivante :

- Un commerce de détail dynamique : 62% des entreprises et 55% des emplois du commerce,
- Un commerce de gros en légère croissance : 23% des entreprises,
- Le commerce et réparation auto est stable voire positif : 15% des entreprises commerciales. Le commerce emploie plus de 14 300 salariés en 2004, soit plus de 21% de l'emploi salarié privé total (deux fois moins que les services), contre 11 744 employés en 1993 (+ de 21.7% de l'emploi).

La densité commerciale en Pays Basque. L'armature commerciale se caractérise majoritairement par un tissu de petites entreprises : 40% des commerces n'ont pas de salariés; plus de 90% ont moins de 10 salariés. En terme de densité, certains secteurs sont sur-représentés : le textile (3.6 fois plus représenté qu'en France), l'équipement du foyer (+187.7%), les hypermarchés (densité : 173.4 m² pour 1 000 habitants contre 135.7 en France), jardineries (129.4 contre 83.1 au niveau national) et automobiles (82.2 contre 60.2 en France).

Deux espaces commerciaux (littoral et Pays Basque intérieur) aux dynamiques distinctes, et un troisième naissant ou captant (transfrontalier)

Le Pays Basque se caractérise par une segmentation de son armature commerciale entre une façade littorale qui concentre la majeure partie des négoces, puis le Pays Basque Intérieur qui présente une offre plus diffuse mais en phase de structuration dans la plupart des centres bourgs.

• en zone littorale

Bénéficiant d'une très forte attractivité commerciale (5 600 commerces, 2/3 de l'offre commerciale du Pays Basque, une surface de 340 000 m²) l'aire d'influence de l'agglomération bayonnaise s'exerce loin dans le sud des Landes, tandis que celle de St-Jean-de-Luz s'affirme au sud. Le commerce traditionnel reste davantage le fait des centres urbains alors que la grande distribution se concentre dans des zones commerciales au cœur de l'agglomération (élément atypique) essentiellement ou le long des axes de pénétration majeurs, à savoir RN10 et RD932.

• en Pays Basque intérieur

Le Pays Basque intérieur est un territoire très disparate composé de 1 173 commerces :

- 5 pôles commerciaux majeurs caractérisant une répartition inégale : Hasparren, Cambo, St-Palais, St-Jean-Pied-de-Port et Mauléon,
- 20 communes regroupent 80 % des commerces ; 21 communes sont sans commerce.

L'offre commerciale se caractérise par une répartition inégale sur ce territoire. Elle reste globalement fonction des regroupements de population mais aussi d'une capacité certaine de ces mêmes populations à se déplacer. Il existe en effet une véritable prédilection pour le déplacement en Pays Basque Intérieur dans le cadre des achats, ce qui favorise l'existence de pôles commerciaux.

• Le cas du commerce transfrontalier

L'évasion à destination des « ventas » apparaît relativement mesurée. Pour l'heure elle reste concentrée sur des dépenses exceptionnelles, mais l'acte d'achat en Espagne est sans doute entré dans une phase de banalisation. Près de 21 000 m² commerciaux se répartissent sur les trois sites transfrontaliers de : Dancharia (9 480 m²), Ibardin (9 607 m²), Arnéguy (2 200 m²). Si les deux premiers sites développent une offre variée et diversifiée, Arnéguy reste axée autour des produits d'appel : alimentaire, alcools et spiritueux, souvenirs et cadeaux.

FICHE 9: LE TOURISME

Un environnement favorable et une situation géographique privilégiée

Le tourisme en Pays Basque s'appuie sur des facteurs positifs : situation géographique (proximité océan, montagne), un climat favorable et un environnement globalement de bonne qualité. Toutefois cet équilibre environnemental présente des fragilités : saturation routière, qualité des plages et des eaux de baignades, disponibilité en eau potable...

Une image reconnue à l'extérieur

Le territoire comme sur d'autres domaines dégage une image positive et fait office de destination touristique à part entière. Cette image est reconnue d'un point de vue national mais devient moins parlante au niveau européen et international au profit de Biarritz qui affiche une notoriété internationale.

Toutefois la communication faite actuellement (par le Comité départemental du tourisme) autour de la destination « Pyrénées-Atlantiques » semble peu lisible sur le marché touristique et discordante avec l'image du Pays Basque.

Les entreprises du tourisme directement liées

2 036 entreprises ont été recensées comme étant directement liées aux activités touristiques, soit 7,7% des entreprises du Pays Basque. Les activités les plus représentées sont : la restauration de type traditionnel (32,2%), les hôtels touristiques avec restaurant (13,8%), les débits de boissons (11%). Le Chiffre d'Affaires généré par l'activité touristique en Pays Basque est estimé à 400 millions € pour l'année en 2004.

L'emploi touristique : 10 % de l'emploi total

Le secteur du tourisme représente 10 % de l'emploi total du Pays Basque soit 9000 emplois directs, variant de 7000 à 13 000 emplois entre basse et haute saison.

Malgré des chiffres positifs, des points négatifs sont pointés :

- Les professionnels ont des difficultés à recruter dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration dues notamment au problème de l'image du métier.
- Problématiques relatives au logement des saisonniers, au niveau de salaire des saisonniers, à la disponibilité de saisonniers.

Une fréquentation de 12 millions de nuitées

La fréquentation estimée est de 12.1 millions de nuitées en Pays Basque en 2004, soit en moyenne 33 000 touristes/jour sur le territoire. La fréquentation en résidence secondaire est en croissance constante, confirmant l'héliotropisme du Pays Basque. 80% de la fréquentation s'effectue sur le littoral avec pour effet la saturation du littoral en haute saison, même si on observe un étalement progressif de la saisonnalité.

La clientèle étrangère ne représente que 10 % de la clientèle totale laissant place au développement de ce marché. La clientèle française est essentiellement locale : originaire du grand Sud Ouest pour 37%. Le Pays Basque capte une clientèle de proximité importante.

Une offre d'accueil touristique importante et globalement de qualité, mais des services de qualité moindre

La capacité d'accueil en hébergement marchand est importante et globalement de qualité avec un total de 88 233 lits marchands. 63% des hôtels sont classés en deux étoiles ou plus. En termes d'offre, 79% de l'hébergement marchand du département se situe en Pays Basque.

La qualité des services ne semble pas du même niveau que l'accueil.

FICHE 10: L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL / LA FORMATION PROFESSIONNELLE

▶ La diversité de l'offre de formation technologique et professionnelle en Pays Basque

Les parcours de formation empruntent aujourd'hui des chemins de plus en plus diversifiés, avec des passages dans des filières aussi bien générales que "professionnalisantes", dans le cadre d'un lycée professionnel ou d'une université, à temps plein ou en alternance.

Aussi il apparaît intéressant de considérer la professionnalisation du niveau I à V :

- CAP
- BEP
- Bacs professionnels & bacs technologiques
- BTS & IUT
- Master professionnels

Une première lecture de l'offre disponible localement permet de faire apparaître l'existence de « pôles de compétences et métiers » enseignés. Ces pôles sont soit en émergence soit déjà structurés, au sein desquels certains établissements ou diplômes bénéficient d'un rayonnement régional ou national. La notion de « pôles » semble d'autant plus se justifier lorsque l'offre propose une palette de formation élargie (du CAP à la licence, par exemple), un haut niveau de formation et/ou une spécificité technique, et si l'offre est en adéquation avec les besoins des entreprises locales/régionales (l'emploi).

Ainsi, on peut identifier 7 pôles de formation³²:

- Les métiers de la construction et du bâtiment : du CAP au BTS au lycée Cantau (Anglet), avec des prolongements en licence professionnelle (en partenariat avec l'UPPA) et en école d'ingénieur (ISA BTP), avec des liens avec un centre de technologique comme Nobatech sur les nouveaux matériaux.
- Les métiers de l'hôtellerie/restauration : du CAP au bac professionnel à St Jean Pied de Port, et du CAP au BTS au lycée hôtelier à Biarritz
- Les métiers de l'industrie (maintenance, mécanique, automatismes, électronique et électrotechnique, travail des métaux, aéronautique, informatique industrielle): du BEP au BTS avec le lycée professionnel Louis de Foix de Bayonne, le Lycée professionnel Ambroise Croizat de Tarnos, le Lycée polyvalent du Pays de Soule à Chéraute, le lycée professionnel Saint-Joseph d'Hasparren, l'IUT informatique de Bayonne, le lycée professionnel Jean Taris de Peyrehorade...
- Les métiers formant à l'agriculture, pêche ou l'industrie agroalimentaire avec le Lycée maritime de Ciboure, le CFA d'Hasparren, l'Institut privé Jean Errecart de Saint-Palais...
- Les métiers du tertiaire : du CAP au BTS au Lycée professionnel Paul Bert puis au Lycée Louis de Foix de Bayonne, DUT et Licence professionnelle à l'IUT de Bayonne, BTS dans divers organismes privés (EPSECO, GRETA etc.)...
- Les métiers dans le domaine de la santé du social/aide aux personnes: Lycée professionnel Paul Bert, Lycée Privé Sainte-Anne, AFMR d'Etcharry, Lycée Louis de Foix, Ecole d'infirmières à Bayonne...
- Les métiers de l'artisanat : avec le CFA de la Chambre des métiers de Bayonne et la perspective de création d'une université des métiers sur Bayonne.

³² Les établissements mentionnés le sont à titre d'exemple. La liste est non exhaustive

► Caractéristiques de l'enseignement professionnel dans les lycées professionnels du Pays Basque

• Des effectifs en augmentation

En 2005, 3331 élèves ont suivi un enseignement professionnel au Pays Basque (niveaux V et IV). Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2004 (141 élèves en plus). 53% d'entre eux sont en BEP, 28% en Bac Pro et 14% en CAP. Le nombre d'effectif en Bac Pro augmente régulièrement chaque année depuis 2001 (+137 élèves en 2005 par rapport à 2001). Par contre, le nombre d'élève diminue régulièrement en BEP depuis 1997 (317 élèves en moins en 2005 par rapport à 1997). En CAP, l'effectif demeure plutôt stable sur la dernière décennie.

• Domination des formations tertiaires au détriment de formations plus techniques 47% des élèves de l'enseignement professionnel au Pays Basque sont formés dans les métiers du « tertiaire de bureau/tertiaire spécialisé » (17%), dans le « paramédical, le travail social et les soins personnels » (16%), et « dans le commerce et la distribution » (15%). Viennent ensuite les formations dans les métiers de la « mécanique/automatismes », « l'électricité/électrotechnique/électronique», et la « production agricole et sylvicole -élevage » etc.

Des difficultés d'insertion économique pour le domaine tertiaire et les niveaux inférieurs

D'après l'étude de l'enquête - IVA 2005, pour l'académie de bordeaux, une situation peu favorable à l'emploi des jeunes sortant de formation initiale technologique et professionnelle s'est installée depuis 2003. Près de 40% d'entre eux sont à la recherche d'un emploi sept mois après leur sortie du système éducatif. 4 sortants sur dix ont un emploi salarié sept mois après la fin de leur formation. Le secteur industriel enregistre un meilleur taux d'insertion que le secteur tertiaire où moins d'un sortant sur deux est en emploi non aidé, mais le recul de l'emploi non aidé se poursuit dans les deux secteurs d'activité. Le bac professionnel reste le niveau de diplôme qui assure l'insertion à court terme la plus satisfaisante tandis que le positionnement sur le marché du travail s'avère délicat lorsque l'on interrompt sa formation après un BEP.

► L'apprentissage

Environs 1142 élèves ont suivi un cursus d'apprentissage au Pays Basque sur l'année scolaire 2004-2005. Le CFA de la Chambre des métiers de Bayonne forme plus d'un tiers des apprentis du Pays Basque aux métiers de l'artisanat. Le CFA agricole d'Hasparren forme le quart des apprentis du Pays Basque aux métiers agricoles et 20% des apprentis sont formés au CFA de la CABAB dans les métiers de la vente, de l'hôtellerie et de la restauration.

► La formation continue

Fin 2005, 76 organismes de formations ont été répertoriées pour 598 formations continues proposées (source : AREPA). On constate trois domaines dominants dans la formation continue en Pays Basque : le domaine de la « Gestion-Bureautique-RH », le domaine de l' « informatique » et celui de la « formation générale ». 74% des actions de formation continue ne sont pas liées à l'acquisition d'un diplôme mais plutôt à des compétences.

Certains organismes rassemblent un nombre important de stagiaires, venant d'entreprises ou accompagnés par le service public de l'emploi dans le cadre de démarches pour retrouver qualification et emploi :

 En 2004, le Greta Pays Basque a formé 2649 stagiaires dans des formations très diverses (du CAP/BEP au Bac pro et BTS...) en lien avec les plateformes techniques des lycées professionnels,

- Le Programme Régional de Formation a formé 827 stagiaires en 2004, essentiellement des chômeurs, dans des « formations d'aide à l'insertion sociale professionnelle » (33%), « tertiaire de bureau-tertiaire spécialisé » (13%) et dans le « transport -conduite- manutention-magasinage » (10%).
- L'AFPA a reçu 700 stagiaires âgés de moins de 44 ans (pour 82% d'entre eux), dans des « préformations » essentiellement.

Il est très difficile d'évaluer l'usage de la formation continue par les entreprises, ainsi que les effectifs concernés, dans la mesure où elles sont amenées à contractualiser directement avec de nombreux organismes de formation. La formation continue des salariés est un « marché » à part entière.

Toutefois, les tendances suivantes peuvent être observées chez les entreprises adhérentes de l'AGEFOS PME (principal organisme paritaire des PME du Pays Basque) :

- ce sont majoritairement les entreprises de plus de 10 salariés qui ont recours à la formation ;
- le nombre de salariés concernés ainsi que le volume horaire semble avoir augmenté ces dernières années ;
- ce sont majoritairement des hommes, de qualification employé/technicien/agent de maîtrise qui bénéficient le plus de la formation

Ces tendances confirment la difficulté des plus petites entreprises, pourtant les plus nombreuses (91% de moins de 10 salariés) à faire usage de la formation pour des raisons certainement culturelles, organisationnelles...

- □ une évaluation plus fine de l'offre de formation initiale s'avèrerait nécessaire
- ⇒ une évaluation plus détaillée sur l'usage de la formation par les entreprises

FICHE 11 : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

Un potentiel de bacheliers susceptibles de poursuivre dans l'enseignement supérieur

En 2004, 1 869 élèves ont obtenu le baccalauréat au Pays Basque. Le niveau de réussite au bac est au-dessus de la moyenne académique et nationale. En se basant sur les taux de poursuite nationaux, on estime à environ 2 260 (en intégrant le sud des Landes) le nombre d'étudiants susceptibles de poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur. Parallèlement, on évalue à environ 2 254 le nombre d'étudiants inscrits en première année d'enseignement supérieur dans les établissements du Pays Basque. Ce rapport était de 1820 / 1 534 en 1997.

Renforcement de la présence des acteurs, du nombre d'étudiants et de la variété des filières

En formation initiale, les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur au Pays Basque ont augmenté de 40% ces dix dernières années : le développement de l'offre de formation (UFR Sciences et Techniques, école d'ingénieurs de l'ESTIA, IUT) et la création de certaines filières comme la filière sport de Bordeaux 2 et l'école d'ingénieur de l'ISA BTP/UPPA. Au niveau de l'UPPA, la place du campus bayonnais s'affirme d'année en année (14.6% en 1997/98 et 20.11% en 2004/05).

Des 2èmes et 3èmes cycles encore faiblement représentés (23% des étudiants)

Au regard de la répartition des formations :

- \$\text{Les premiers cycles représentent 77% des effectifs étudiants,}
- \$\text{ et les troisièmes 1%.}

Il apparaît donc que les seconds et troisièmes cycles sont encore faiblement (23% des étudiants) représentés sur le Pays Basque. En comparaison, la moyenne nationale, tout comme des campus universitaires de tailles similaires comme La Rochelle ou Boulogne sur Mer approchent aujourd'hui les 45% d'effectifs dans ces cycles avancés.

25% des étudiants sont d'origine hors Aquitaine

En janvier 2005, 75% des étudiants inscrits dans des filières d'enseignement supérieur universitaires sont originaires d'Aquitaine, soit 2 214 étudiants. Les élèves arrivant de la région Midi Pyrénées représentent 6% des effectifs (163 étudiants) et ceux de Poitou Charente 89 étudiants, soit 3%. Le premier cycle qui correspond à une offre de proximité attire en majorité les bacheliers issus du territoire Pays Basque (1 sur 2 habite chez ses parents), et les cycles plus avancés accueillent des étudiants d'autres territoires attirés par une formation professionnelle spécifique au territoire.

La problématique du logement

Une attention particulière est à porter à la question du logement des étudiants. Même si ce problème est assez général en France, il prend une acuité particulière au Pays Basque compte tenu de l'inadaptation de l'offre et de la demande des étudiants liée à la concurrence avec le secteur locatif résidentiel. On estime aujourd'hui à environ 800 le nombre d'étudiants qui ont besoin d'un logement à loyer modéré. Ce chiffre serait de 1 200 à horizon 2010 (source Conseil régional d'Aquitaine) ce qui générerait un déficit de 200 logements à loyers modérés. Par ailleurs ce phénomène est accentué par un taux de boursiers plus élevé en Pays Basque que sur le reste du territoire national.

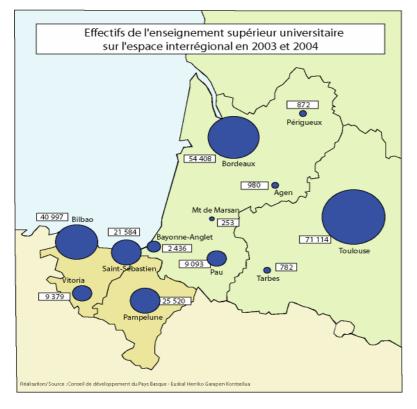
Le potentiel de recherche au Pays Basque : une activité de « recherche » repérée, et des équipes de recherche de qualité en émergence

L'activité « recherche » au Pays Basque est pratiquée essentiellement au sein d'organismes relevant de l'université, d'établissements publics (CNRS, INRA et IFREMER) ou encore d'écoles d'ingénieurs. Elle représente 13 organismes ayant une activité de recherche identifiée sur le territoire Pays Basque et 19 unités ou équipes de recherche.

mais encore embryonnaire...

La « recherche » au Pays Basque est toutefois embryonnaire avec des moyens limités. Seulement 219 personnes travaillant ponctuellement ou de manière permanente dont 143 au sein des unités universitaires et du CNRS, 70 sur l'INRA et 6 sur l'IFREMER.

Des collaborations transfrontalières émergentes



En Euskadi et Navarre, environ 100 000 étudiants suivent leur cursus de formation dans des universités publiques ou privées. On peut noter :

- l'université du Pays Basque (EHU-UPV) située essentiellement sur les campus de San Sébastien, Bilbao et Vitoria ;
- l'université de Deusto à Bilbao
- l'université de Mondragon (comptabilisée sur le site de Saint-Sébastien)
- l'université publique de Navarre
- l'université privée de Navarre

FICHE 12: L'INNOVATION

L'innovation est une procédure par laquelle on applique un changement à une activité ou à un organisme. Dans l'activité économique elle correspond le plus souvent à la production de nouveaux biens ou services, à l'amélioration de biens ou de services existants ou au perfectionnement de leur mode de production ou de distribution, et ce afin d'obtenir un avantage concurrentiel. Selon une étude de KPMG, les domaines d'innovation les plus souvent mis en œuvre sont les suivants :

• Les produits : 53 %,

• Les procédés de production ou process : 23 %,

• L'organisation du travail : 37 %,

• Les méthodes de vente et de distribution : 28 %.

L'innovation globale concerne toutes les activités, toute taille d'entreprises, tous les salariés, toutes les échelles de performance, et concerne tous les niveaux d'une organisation : produits, procédés, services, modes d'organisation, mise en réseaux...

Les volontés qui animent les chefs d'entreprises sont très variées : amélioration et évolution de produits ou process des entreprises, utilisation de nouvelles machines, de nouvelles sources d'énergie, de nouvelles matières premières, ou maîtrise d'un risque technologique.

Plusieurs outils existent pour accompagner l'innovation : ANVAR, CEEI, ESTIA (dans les domaines de l'ingénierie de la conception et de la mécatronique, avec incubateur et pépinière technologique, centre de ressource technologique, équipes de recherche), les centres d'appuis (INDAR, ALDATU, ODACE), les chambres Consulaires (CCI, Chambre des métiers), Innovalis, ...

Toujours selon l'enquête KPMG réalisée au niveau national, sur 1 000 PME :

- 56 % ont une ou plusieurs idées en attente de réalisation
- 8 % sont organisées pour innover régulièrement

Ce taux qu'on pourrait retrouver en Pays Basque s'explique par l'atomisation du tissu d'entreprises en Pays Basque, mais également par plusieurs freins :

- méconnaissance des procédures de protection des inventions,
- manque d'information et de méthodologie,
- ressources disponibles à affecter à l'innovation,
- manque de reconnaissance à l'innovation.

Très souvent la recherche est associée à l'innovation, alors qu'elle n'en est pas le moteur, loin s'en faut. De nombreuses entreprises n'ont pas d'équipe dédiée, et développent pourtant de nombreuses actions d'innovation.

Dans les années à venir, le lien entre innovation et environnement deviendra très certainement une opportunité importante de développement économique, et se traduira dans deux domaines :

- le développement des fonctions de management environnemental au sein des outils économiques et des entreprises.
- L'émergence de nouveaux secteurs d'activités liés à l'environnement : énergie renouvelable, recyclage, déchets, ...

Les activités de R&D (Recherche et Développement) servent la stratégie de développement de l'entreprise. Ses missions consistent à anticiper les révolutions technologiques, les ruptures d'usages et à innover. Elles ont des durées de réalisation sur su moyen et long terme (3, 5 et 10 ans) contrairement à l'innovation qui se base plus sur du court terme. En Pays Basque, peu d'entreprises pratiquent la R&D et sont essentiellement le fait de grandes entreprises (exemple : Dassault, Turboméca, Tribord,...).

Plusieurs établissements de « recherche appliquée » en Pays Basque :

- Le LIUPPA Laboratoire d'Informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Le LEM Laboratoire d'Ecologie Moléculaire
- Le **LaSAGeC** Laboratoire de Sciences Appliquées au Génie Civil
- Le **LCTPCM** Laboratoire de Chimie Théorique et Physico Chimie Moléculaire
- Le **LIPSI** Laboratoire d'Ingénierie des Processus et des Systèmes Industriels (en lien avec l'ESTIA dans les domaines de la conception de produits, de la modélisation, de la simulation de procédés, et la visualisation comme outil d'aide à la conception)
- Le GRAPHOS Unité Mixte de Recherche (UMR 5823 Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Santé) rattachée au CNRS et à l'Université de Lyon concernant les recherches sur la gestion des processus de santé, le management de projet et la reconfiguration du système de soins
- Le Laboratoire Halieutique d'Aquitaine de l'IFREMER Institut Français de Recherche pour l'Exploitation Durable de la mer
- Le **Groupe VST** (Equipe d'accueil 498 VST2I Vie sportive, Territoire, Innovation
 - Sur le Pôle d'hydrobiologie de Saint-Pée sur Nivelle de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)
- L'Unité Mixte de recherche (UMR) INRA-IFREMER-CNRS « Nutrition Alimentation Génomique NUAGE »
- L'Unité Mixte de recherche (UMR) INRA-UPPA« Ecologie Comportementale et Biologie des Populations de Poissons »

Ces centres de recherche sont complétés par l'offre de Centres de recherche en Pays Basque sud, mais qui restent très peu utilisés par les entreprises locales.

FICHE 13: LA QUALITE, LA SECURITE ET L'ENVIRONNEMENT DANS LES ENTREPRISES

Les démarches de QSE sont des actions concrètes pour les entreprises en faveur d'un développement durable, par l'intégration de bonnes pratiques en terme de qualité, de sécurité et d'environnement

Les domaines concernés: collecte et traitement des effluents, gestion des déchets, émissions atmosphériques, pollution des sols, utilisation des énergies renouvelables, sécurité des installations, sécurisation des conditions de travail, qualité des produits, process de production propre", cogénération, valorisation de savoir-faire respectant les ressources naturelles, démarches innovantes éco-responsables, etc.

Les difficultés rencontrées par les entreprises

Ce sont aujourd'hui les Chambres consulaires qui accompagnent les entreprises dans des démarches de « progrès », par l'information, la sensibilisation directe auprès des entreprises, la formation, l'accompagnement technique, l'aide au montage financier. Le bilan des difficultés est le suivant :

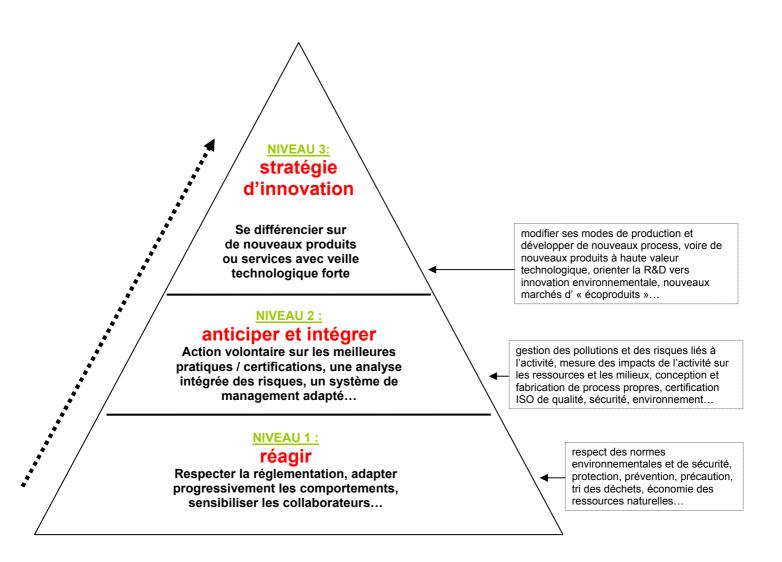
- La méconnaissance des nouveaux enjeux en QSE
- La réglementation : trop rigide ou identique pour tout type d'entreprises, mettant en danger des métiers...
- Réticence au changement, éviter l'obligation, le contrôle...
- Le coût du changement : compétitivité / clientèle, gains non palpables, aides non accessibles, lourdeur administrative...+ manque de moyens des collectivités locales
- Le manque de mutualisation et de communication
- La difficulté à intégrer la QSE dans le projet de l'entreprise : veille stratégique (procédés de fabrication, nouvelles demandes des clients, certifications, valorisation des démarches qualité...), vision à long terme, sécuriser la croissance de l'activité, intégration de nouvelles compétences dans l'équipe...

QSE et innovation

La QSE est une véritable démarche d'innovation, touchant à la fois aux process, aux modes d'organisation de l'entreprise, aux comportements, aux compétences, à la communication extérieure.

Dans un tissu économique comme le Pays Basque, dominé par les TPE, la QSE apparaît encore comme une contrainte supplémentaire à intégrer. Pourtant, à terme, elle constitue un facteur déterminant de pérennité et de compétitivité de l'entreprise, les contraintes réglementaires devenant de plus en plus fortes.

Le Schéma ci-joint donne une idée du défi à gagner : passer d'une logique de contrainte à une logique d'opportunité



FICHE 14: LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Pour les entreprises, Internet est perçu comme un outil permettant :

- En premier lieu : améliorer les relations avec le client (amélioration des attentes du client, recherche de nouveaux clients)
- En second lieu : améliorer la productivité de l'entreprise (amélioration de productivité et gain de coûts).

Une connexion au réseau quasiment assurée

Depuis quelques années un important effort a été réalisé pour connecter les entreprises du pays basque au réseau de haut débit. A ce jour, le Pays Basque se situe au même niveau que le reste du territoire national :

- \$ 9 entreprises sur 10 sont connectées à Internet,
- by plus de 8 entreprises sur 10 sont localisées sur une zone dans laquelle elles pourraient disposer du haut débit,
- 5 entreprises sur 10 ont opté pour l'ADSL ou le câble.

Toutefois l'offre en opérateurs ne paraît pas suffisante pour offrir des prestations de qualité à un coût raisonnable sur l'ensemble du territoire.

Mais des disparités entre les secteurs d'activité

Tous les secteurs d'activités ne se sentent pas concerner de la même manière par les TIC. Leur taux d'équipement et connexion s'en ressent :

- ♦ Tourisme = 70% des entreprises sont connectées ; 53% ont un site
- Services aux particuliers = 82% connectées ; 44% ont un site
- Services aux entreprises = 92% connectées ; 48% ont un site
- \$\footnote \text{ Industrie} = 82\% connectées; 44\% ont un site
- Section Commerce de gros = 90% connectées ; 50% ont un site
- Section Commerce de détail = 70% connectées ; 29% ont un site
- \$\BTP = 88\% connect\(\text{ees}\); 15\% ont un site

Des usages et des pratiques basiques

En général, les usages les plus répandus aux seins des entreprises et se limitent à des pratiques que nous pourrions qualifier de basique :

- la recherche d'informations
- \(\) la gestion des comptes bancaires

Les usages à plus forte valeur ajoutée sont encore largement méconnus et inutilisés.

Plusieurs freins liés à la pratique d'Internet en Pays Basque par les entreprises ont été mis en avant :

- Le bas débit apparaît comme un frein au développement et à la généralisation des usages.
- Le manque d'opérateurs.
- Manque de sécurité des systèmes informatiques des entreprises.
- Manque d'appréhension du potentiel offert par Internet.
- Des TPE, ou du personnel peu adapté / formé au TIC.

FICHE 15: LES INFRASTRUCTURES & LES SERVICES DE TRANSPORT

TRANSPORT, DEPLACEMENT ET INFRASTRUCTURES

En 20 ans, la situation du Pays Basque s'est considérablement modifiée. La question des infrastructures de transport et la problématique des déplacements sont devenus l'un des enjeux majeurs pour le développement du Pays Basque. Cela est du à trois phénomènes majeurs :

- L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'UE a fait de la côte basque un lieu de passage majeur sur le « corridor atlantique ».
- Le Pays Basque s'est affirmé comme un territoire attractif, dynamique sur le plan économique et démographique, avec étalement urbain et phénomène de métropolisation sur le littoral (du sud des Landes à Saint Sébastien).
- Enfin, cette croissance des flux de transport est liée à un **contexte international de mondialisation et de mutations socio-économiques de nos sociétés** : la globalisation des marchés, la mutation des modes de production et de consommation, l'accroissement des déplacements de voyageurs, ...

Les perspectives de croissance des transports et des déplacements à l'horizon 2025 montrent que notre territoire sera de plus en plus une zone de passage d'un transit croissant.

- entre + 54 et + 109% de flux liés aux voyageurs,
- entre + 68% et 123% de flux liés aux marchandises.

Le littoral basque accueille trois types de flux qui, conjugués, génère de multiples saturations:

- des flux de transit entre la Péninsule ibérique et l'Europe,
- des flux liés aux échanges entre notre territoire et les autres territoires,
- des flux liés aux déplacements locaux : entre le littoral et le Pays Basque intérieur, et sur la zone littorale du sud des Landes à Saint Sébastien.



Le transport et les déplacements en quelques chiffres :

Le trafic de marchandises:

- 47,3MT de marchandises au point de passage frontière (soit 2.8 millions de poids lourds par an), correspondant à 85,5% à des trafics d'échanges entre la France et l'Espagne (dont seulement 7% concernent l'Aquitaine);
- 14,7 MT de marchandises circulant uniquement sur le département ;
- 5,3 MT d'échanges entre les PA et d'autres départements, 1,5 MT d'échanges entre les PA et l'Espagne, 1,9 MT d'échanges avec d'autres pays

Entre 1985 et 2003, et à l'échelle des Pyrénées, le trafic de marchandises a été multiplié par 4 (et par 7,5 par le mode routier) et le trafic voyageurs a été multiplié par deux par la route, avec les 15 pays de l'Union Européenne. Cette croissance des flux a été plus forte sur le corridor atlantique que sur le corridor méditerranéen: +12% de poids lourds en plus par an, à Biriatou, de 1985 à 2000 (contre +5,4% au Perthus). En 2003, le trafic routier de marchandises est d'environ 45 millions de tonnes à la frontière, générant près de 10 000 camions par jour au niveau de Biriatou (dont plus de 8000 sur l'A63). Le trafic

de véhicules légers (et petits poids lourds) est supérieure à 30 000 véhicules/jour, dont près de 17000 sur l'A63.

Les voyageurs

Le trafic entre Paris et le Pays Basque n'a cessé de croître depuis les années 1980 : il est stabilisé depuis quelques années à environ 550 000 voyageurs par l'avion, et continue à progresser vivement par le TGV, avec 831 000 voyageurs en 2004 (soit +9,4% en deux ans).

Les déplacements

La **mobilité locale** a connu une forte progression, en témoignent les analyses effectuées sur les déplacements (voir page 15) et les comptages routiers (voir page 90). Le trafic local a progressé aussi sur les autoroutes, les nationales et départementales, sur les principaux axes internes au BAB (20 à 45000 véhicules/jour), tandis que l'étalement urbain dans la vallée de la Nive génère près de 20000 véhicules jour entre Ustaritz et Bayonne.

Dans ce contexte, les infrastructures sont de moins en moins performantes :

- ➤ elles sont en cours de **saturation** (connexion A63 agglomérations), ou le seront dans la perspective de croissance des flux (présentée plus haut) ;
- elles posent des problématiques d'accessibilité aux grands pôles de développement et de compétitivité territoriale : cherté de la ligne aérienne Biarritz/Paris, temps de train Pays Basque/Paris trop long...

Des projets d'infrastructures sont actuellement à l'étude pour répondre à ces enjeux de croissance des flux : le projet ferroviaire Bordeaux – Espagne à l'horizon 2020, le passage à trois voies de l'A63, le projet de liaison Pyrénées-Atlantiques/Navarre.

Des « zones de risques » se manifestent à différents niveaux :

- La qualité de vie du territoire et son dynamisme économique sont liés à la capacité donnée à ses résidents permanents et ponctuels, à ses acteurs économiques, de pouvoir s'y déplacer. Le développement d'une mobilité non maîtrisée (essentiellement par la route) génère des encombrements croissants. Ce dynamisme peut être freiné si la congestion s'accroît et s'il n'y a pas de maîtrise foncière (pour accueillir de nouvelles activités et habitants).
- La croissance de la mobilité et du transport routier, l'utilisation quasi exclusive de la voiture individuelle, les phénomènes d'engorgement... impactent de plus en plus la qualité de l'air et la santé (pollution chimique et sonore), le patrimoine naturel...
- Il y a des risques d'inégalités sociales face à la mobilité (voire d'isolement social pour les personnes dépendantes) : éviction d'une partie de la population en zone péri-urbaines, avec une mobilité contrainte, une part du budget transport croissante dans le budget des ménages (accrue avec la crise énergétique), etc.
- La multiplication des infrastructures routières peut s'avérer contreproductive dans une perspective de mutation énergétique (vers la fin du pétrole...).
- Face à l'émergence d'une crise climatique majeure au XXIème siècle, on peut supposer que des efforts importants seront demandés prochainement au secteur des transports, et notamment au niveau territorial.

INFRASTRUCTURES

■ L'Aéroport de Biarritz Parme

817 000 passagers en 2005 soit 4% de croissance par rapport à 2004. (Potentiel d'accueil : 1 200 000 passagers)

Nature du trafic: 46% du trafic vers Paris Orly, 16% vers le Hub de Paris CDG, 10% vers le Hub de Lyon, 20% vers Londres et Dublin (2 lignes régulières), 8% vers le Hub de Clermont-Ferrand, Rennes et les liaisons saisonnières (Genève et Nice)

Nature de la clientèle: affaires: 45% (20% de la clientèle), tourisme à l'import (40% est espagnole), famille et autres motifs: 15%

Quelques éléments d'analyse :

Le syndicat mixte devrait se repositionner dans une « démarche » des compagnies aériennes.

L'aéroport, outil au service du développement de la région ; manque d'indicateurs d'impact pour conforter indiscutablement ce positionnement.

Le transport aérien est devenu une industrie ou les stratégies des compagnies aériennes sont structurantes et « dominatrices » : monopole de fait d'Air France, qui bloque tout développement de liaisons avec Paris en maîtrisant l'attribution des créneaux à Orly.

La situation géographique de l'aéroport de BAB en fait un aéroport à vocation transfrontalière : 20% environ de sa clientèle est espagnole) : potentialité de développement.

■ Le port de Bayonne

Le port de Bayonne, avec un trafic supérieur à 4 millions de tonnes depuis quelques années, se situe au neuvième rang des ports français. Outil essentiel du développement économique du sud Aquitain, il génère près de 1 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects. Il participe directement à l'activité des pôles industriels repartis sur son *hinterland* et en particulier à celle du bassin de Lacq, à l'essor de filières économiques comme l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (maïs, engrais...), la chimie, la sidérurgie....

Le port est à proximité des autoroutes A63 et A64 et possède des embranchements ferroviaires raccordés au réseau SNCF. Le port de Bayonne offre à ses clients une plate-forme logistique de premier plan capable d'accueillir tous les trafics.

Les chiffres sur l'activité: après cinq années consécutives de hausse, le trafic portuaire a enregistré un fléchissement à fin 2005 de 9,31 %. L'exportation représente et concerne les billettes (652.000 T), le maïs (420.000 T), le soufre (296.000 T); puis les produits pétroliers, chimiques, le bois... L'importation représente 52% de l'activité du port et concerne les produits pétroliers (666.000 T), les ferrailles (495.000 T), les engrais (1371.000 T), les produits chimiques (1312.000 T).

Quelques éléments d'analyse :

Le Port de Bayonne connaît depuis quelques années une croissance régulière (hormis en 2005). S son activité est en totalité constituée de trafics « dédiés » de type industriel.

Dans le domaine du transport de conteneurs, le port vise à devenir un *port feeder*, qui développerait ses propres lignes régulières en direction d'autres ports français ou européens. Le projet de ligne régulière avec la Grande Bretagne souffre de difficultés externes dues au coût des navires et à une concurrence du tout-route très dure.

Enfin, l'activité entre le Port de Bayonne et le CEF de Mouguerre est aujourd'hui quasi inexistante compte tenu d'une difficulté de liaison routière entre les deux infrastructures. La création du « barreau nord » permettrait justement d'établir de vraies passerelles entre les deux activités logistiques.

■ Le Centre Européen de Fret (CEF)

Depuis 2001, la zone du Centre Européen de Fret s'est structurée, notamment autour de l'arrivée de NOVATRANS et du développement du combiné rail-route. Les 102 ha sont régulés par une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) : 45 ha sont aujourd'hui aménagés ; 70ha sont dédiés au développement de la logistique, et 30ha sont destinés à une zone artisanale plus classiques (parc d'activité économique).

Son activité est la suivante : 4,5 millions de tonnes de marchandises sont traités chaque année au CEF, dont 300 000 tonnes pour le ferroutage (soit 6,5%). En 2002, l'activité du CEF générait 380 emplois, pour un chiffre d'affaire estimé entre 175 et 200 millions d'euros. En 2004, l'activité génère 700 emplois (d'après le rapport d'activité 2004 de la MI.VA.CEF)

L'aménagement du site et l'évolution favorable du marché permettrait de passer à 60 000 à moyen terme, et de doubler à long terme. NOVATRANS et AMBROGGIO programme le doublement de leur chantier respectif d'ici 2 à 3 ans.

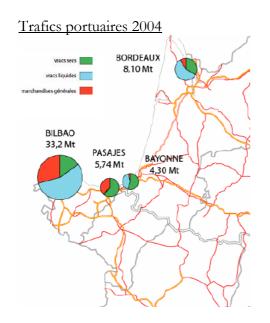
LOGISTIQUE

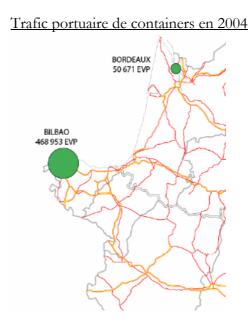
L'analyse des dynamiques territoriales et de la logistique font apparaître de fortes disparités entre le sud de la France (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) et le nord de l'Espagne. Il s'agit de deux systèmes logistiques qui se tournent le dos : le nord de l'Espagne est tourné vers le nord de la France et l'Europe ; la France n'est pas tournée vers l'Espagne. Seuls les fruits et légumes correspondent à une réalité transfrontalière.

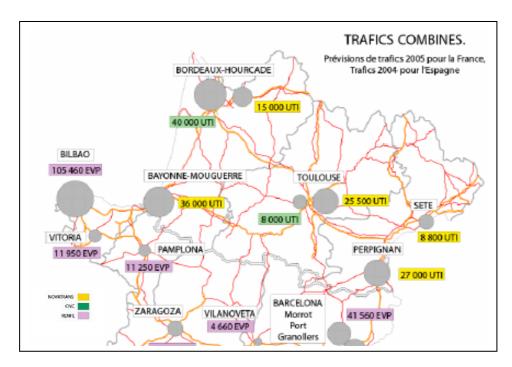
La zone Bayonne Irun gère principalement des échanges régionaux, et demeure un espace de transit dont les fonctions sont prises en charge par d'autres régions : même si notre zone logistique joue une fonction transpyrénéenne non négligeable, c'est sans commune mesure avec le pôle perpignanais. L'Aquitaine se distingue par rapport aux autres régions du sud de la France sur le transport inter-modal :

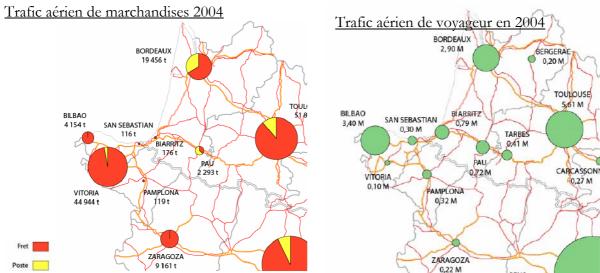
- Bordeaux est le premier port français en containers (avec 50 000 evp) ; le combiné railroute concerne 100 000 evp (géré par CNC);
- Le combiné rail-route de Mouguerre concerne 72 000 evp.

Quelques éléments d'analyse :









Pour éviter d'être une zone de transit, avec des retombées économiques quasi inexistantes et des nuisances croissantes, le Pays Basque doit attendre des activités logistiques qu'elles permettent une valorisation de la position « carrefour » en termes de valeur ajoutée économique et de création de richesses pour le territoire, et pas seulement qu'elles conduisent à l'accélération de contraintes subies passivement.

Cette perspective invite donc à :

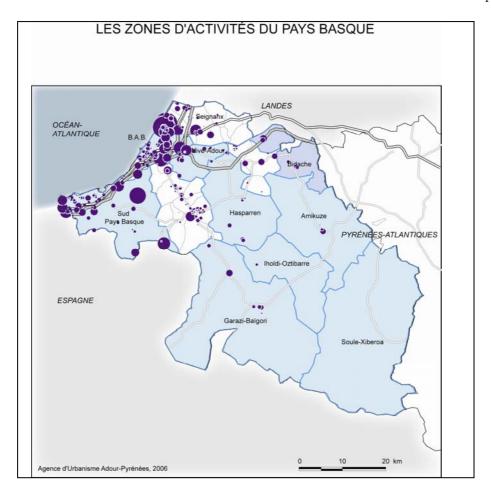
- affirmer un positionnement logistique envisageable à un niveau transfrontalier, par des partenariats avec le Pays Basque espagnol;
- favoriser tout projet permettant le développement d'un système intermodal discriminant (point d'interface préférentielsur le corridor) et aidant les opérateurs locaux à renforcer leur valeur ajoutée sur le trafic de transit;
- soutenir les infrastructures existantes, CEF, Port de Bayonne : modernisation des outils, foncier, développement commercial...;
- envisager une étude de marché sur le potentiel de développement de la logistique en Pays Basque (comme l'ont suggéré les responsables de l'Equipement).

FICHE 16: LE FONCIER A VOCATION ECONOMIQUE

Une offre foncière rapidement disponible très limitée voire inexistante

Les espaces dédiés à l'économie sont globalement très restreints sur l'ensemble du foncier en Pays Basque. Sur le littoral, ils se concentrent en périphérie de l'agglomération bayonnaise, qui développe des activités industrielles, portuaires, logistiques et commerciales, et autour de la zone de Saint-Jean-de-Luz.

En Pays Basque intérieur et en zone intermédiaire, le foncier à vocation économique est essentiellement situé au sein de zones d'activités existantes et souvent du fait d'initiatives privées.



⇒ cette première identification sera affinée prochainement, dans le cadre d'un groupe de travail

Les zones d'activités existantes sont saturées : 90 à 95% de taux de remplissage sur les zones d'activités existantes. Il s'agit d'un frein pour l'extension exprimée par des entreprises déjà installées, ou l'installation de nouvelles entreprises.

Augmentation des prix du foncier à vocation économique

La hausse des valeurs foncières est un phénomène ressenti au niveau du Pays Basque et du Sud des Landes. Elle se traduit par une augmentation des prix du foncier et de l'immobilier à vocation économique sur l'ensemble du Pays Basque.

Accroissement des conflits d'usage

Cette hausse de valeur est accompagnée de conflits d'usage permanents, notamment sur la zone littorale et intermédiaire, cumulant développement résidentiel, activités économiques, et agriculture. Les conflits d'usage entre les différentes vocations du foncier : agriculture, habitat, tourisme, industrie, ...

Les activités productives sont actuellement tributaires de la localisation des espaces à vocation résidentielle. Sur les espaces disponibles, la primauté est donnée à l'habitat sur l'économique.

Un bon niveau d'équipement des zones d'activités existantes mais un manque de lisibilité sur la spécialisation des zones d'activités

Globalement on observe un bon niveau d'équipement des zones d'activités et une bonne proximité des infrastructures de communication. La connexion au réseau haut débit se fait progressivement. Toutefois, le niveau d'équipement en ZA économique s'amoindrit progressivement, en fonction de l'éloignement de la côte.

Insuffisance d'anticipation des besoins des entreprises en matière de foncier et d'immobilier.

La situation de saturation des espaces économiques révèle un manque d'anticipation de l'action publique des besoins des entreprises en matière de foncier. Ce phénomène peut amener à contraindre ainsi leur développement et leur pérennité, se traduisant par diverses conséquences : déplacement d'outils productifs du Pays Basque vers le sud des Landes, maintien au cœur d'agglomération d'activités productives non adaptées, ...

Des territoires en concurrence et un manque de cohérence à l'échelle du Pays Basque

Les territoires sont potentiellement en concurrence pour l'installation ou la relocalisation des entreprises. Cette concurrence agit entre Communautés de Communes de Pays Basque mais aussi avec le sud des Landes et plus particulièrement le Seignanx dont l'offre de foncier

Mise en place de l'Etablissement Public Foncier Local

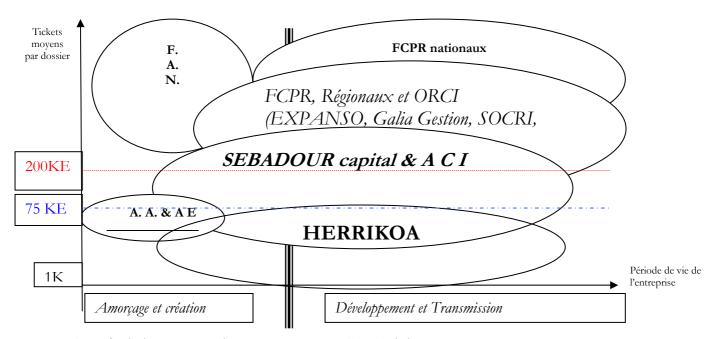
L'Etablissement Public Foncier Local a été mis en place au 1° janvier 2006, afin d'aider les collectivités à acquérir du foncier à vocation d'habitat et à vocation économique. 35% de son intervention financière sera destinée à du foncier à vocation économique. L'intervention de l'EPFL s'appuiera sur les orientations précisées dans les SCoT ou les projets de territoire des intercommunalités.

FICHE 17: LES OUTILS FINANCIERS

Les modes de financements :

- les financements publics mobilisables (subventions, avances remboursables, exonérations fiscales et sociales, garanties) pouvant être obtenus par les collectivités territoriales (région, département, agglomérations...), l'agence d'Etat OSEO (Anvar/BDPME), les services régionaux du Ministère de la recherche et du ministère de l'Industrie...
 - ➤ Pour les garanties, il existe localement le FONDS 64 et SOFRARIS qui peuvent prendre en charge jusqu'à 50-60% de garanties, et au niveau régional la Caisse sociale de développement local, Aquitaine active, FGIG/FGIE...
- les fonds d'amorçage et investisseurs en fonds propres : des sociétés qui interviennent généralement pendant la phase de développement de l'entreprise. Elles sont généralement issues de montages financiers institutionnels publics/privés, à l'initiative des pouvoirs publics ou des établissements financiers (comme les Caisses d'épargne), mais aussi pour une partie d'une épargne militante.
- les financements bancaires classiques : → voir étude CCI

Le capital investissement dans notre région (l'univers concurrentiel en Pays Basque, selon Herrikoa)



F.A.N.: fonds d'amorçages nationaux

AA : Aquitaine amorçage

FCPR: fonds communs de placements à risque ACI: Aquitaine Création Investissement

ORCI : organisme régional de capital investissement / Herrikoa est une ORCI A.E. : Adour Entreprendre

Le capital investissement consiste en une prise de participation en capital dans des entreprises généralement non cotées pour financer leur démarrage ou leur croissance, leur survie ou leur changement de mains³³. Il apporte le financement et les capitaux nécessaires à son

- le démarrage (Capital Risque) : création d'entreprises et le financement de nouvelles technologies,

- le développement (Capital Développement) : entreprises en croissance et à fort potentiel de développement,

³³ Le Capital Investissement intervient dans :

⁻ la transmission, l'acquisition, le rachat d'entreprises en difficulté ou la cession d'entreprises (Capital Transmission / LBO)

développement, l'accompagne dans son management lors des décisions stratégiques, et lui permet de créer de la valeur pour ses actionnaires et ses dirigeants.

Les structures mobilisant des fonds propres dans le sud-ouest: Aquitaine Création Innovation (ACI), Aquitaine amorçage, FA Diese, Galia Gestion, Grand sud Ouest Capital, Proxinov, IRDI (Institut Régional de développement industriel), Adour Entreprendre, Expanso, SEBADOUR Entreprendre, SEBADOUR Capital

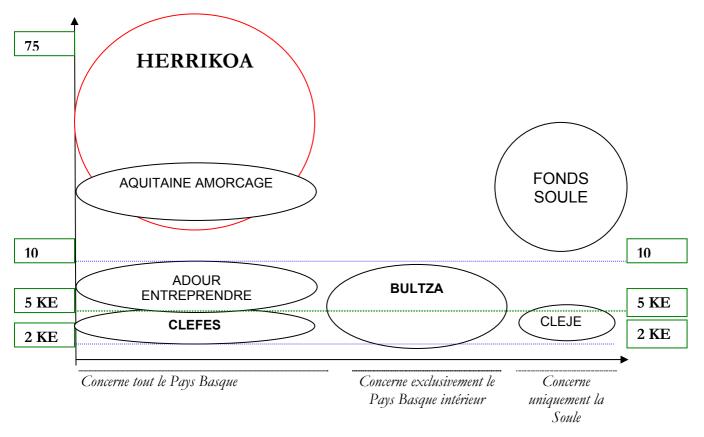
La finance solidaire³⁴ et de proximité en Pays Basque

Elle comprend:

- ♦ des institutions financières solidaires comme La Nef, Adie, RACINES/Clubs CLEFEs,
- ♦ des établissements financiers engagés dans une démarche solidaire comme le Crédit coopératif, crédit Lyonnais, Crédit municipal de Paris...
- ♦ des fonds d'amorçages solidaires (PFIL Bultza) ou sous forme de sociétés de capital risque (comme Herrikoa) ou liées à des partenariats publics/privés (voir chapitre précédent)

L'action de ces « acteurs de la finance solidaire » concerne les activités suivantes : prêts d'honneur et crédit, garantie, gestion d'actifs, capital risque, crédit, subventions, achat de logements, ...

Présentation du « paysage » (source : Herrikoa)



³⁴ « un échange équitable entre un citoyen - épargnant qui dispose de ressources monétaires et un autre citoyen qui a besoin d'emprunter pour réaliser un projet professionnel » (Christian Tygtat)

L'ensemble de ces fonds constituent des fonds d'amorçage, contribuent à la création d'entreprise par la consolidation des fonds propres du porteur de projet.

On trouve trois cas de figure:

- ♦ Herrikoa qui participe au capital et en prêt d'associé (sans garantie)
- Le Fonds Soule qui octroie des prêts sans garantie pour des projets industriels (ou dans une logique de production), avec un taux faible (2 à 2,5%), pour des entreprises en création ou développement, soit un maximum de 76 000 € sur 7 ans, avec remboursement différé à deux ans possible.
- ❖ Les autres fonds qui consistent en des prêts d'honneur, sans garantie et sans intérêts, pour des créateurs d'entreprises.
- BULTZA (« impulser » en basque) est une plate forme d'initiative locale particulièrement dynamique qui octroie des prêts au créateur d'entreprise (maximum de 50% par rapport à la banque), pour des petites entreprises artisanales et commerciales
- Le CLEFE est un outil financier implantée en Pays Basque depuis 1997 grâce à l'association Hemen en vue de constituer un capital prêté à une porteuse de projet. Ce club d'épargne vise à soutenir un projet favorisant le développement local, l'écologie, ou une personne en difficulté.
- CLEJE : il s'agit d'une initiative propre à la Soule. Chaque comité local d'épargne correspond à une association constituée par des personnes physiques qui vont épargner pour aider des jeunes de moins de 35 ans souhaitant développer leur activité en Soule (artisan, commerçant...), et créer ainsi leur propre emploi. Chaque adhérent s'engage à verser 15,24 euros par mois pendant un an. L'épargne constituée est reversée sous forme de prêt à taux O% aux jeunes souhaitant créer leur entreprise.

Le cas particulier d'Herrikoa

La société de capital-risque HERRIKOA a été crée en 1982 dans une démarche militante. Elle est aujourd'hui une institution financière atypique au carrefour du capital investissement, de la finance solidaire et de la microfinance.

Herrikoa contribue à la création ou au développement d'entreprises favorisant l'emploi en Pays Basque par la prise de participations au capital ou par des apports en compte courant. Herrikoa se situe au niveau des projets éligibles par les banques mais dont il manque un financement pour être acceptés. En tant que société de capital risque, Herrikoa contribue à consolider au maximum les fonds propres d'entreprises situées sur le territoire historique du Pays Basque nord. La participation est minoritaire (au maximum 25% dans les SARL, 33% dans les SA) et temporaire (capital bloqué pendant 7 ans), dans une fourchette de 2 000 € à 100 000 € pour une moyenne de 21 000 €, avec possibilité de renouvellement de son intervention en cas de nouveaux besoins (développement de l'entreprise).

Les interventions d'Herrikoa ont donc lieu aux trois étapes clés du cycle de vie d'une entreprise :

- ♦ création (61% de ses interventions)
- ♦ développement de l'entreprise ou restructuration financière (22%)
- ♦ transmission de l'entreprise (8%)

Depuis sa création, Herrikoa est intervenue dans 244 entreprises (80% sur le Labourd) et a engagé en cumul près de 7 millions d'euros répartis à 83% sur des entreprises du Labourd, 5% en Basse Navarre, 12% en Soule. Elle a contribué au maintien ou au développement de 2 439 emplois.

FICHE 18: LA SITUATION ECONOMIQUE DANS L'ESPACE EURO-REGIONAL

1. L'AQUITAINE

Une région en croissance

La région Aquitaine s'inscrit depuis la fin des années quatre-vingt-dix dans le peloton de tête des régions françaises en termes de progression du PIB: sur la période 1995-2002, +3,1% de variation moyenne annuelle du PIB en Aquitaine, contre +2,4% sur l'ensemble de la France, +2,4% sur l'UE à 25. Avec un PIB de 66,7 milliards d'Euro en 2002, l'Aquitaine représente 4,5% du PIB national et se place ainsi au 6^{ième} rang des régions françaises.

Dynamique de la création d'emploi et de la création d'entreprise

Les créations d'entreprises sont particulièrement dynamiques en Aquitaine (5,6% des créations de la France métropolitaine). Les enquêtes de l'INSEE montrent que 80% des créations régionales relèvent du tertiaire, principalement dans le commerce et les services.

L'emploi salarié total en Aquitaine représente 1.100.000 emplois, et l'emploi global (salariés et non-salariés confondus) 1.250.000 emplois soit 40% de la population totale. L'emploi régional continue de progresser plus vite qu'en moyenne nationale et européenne : de 1995 à 2002 +1,5% en moyenne annuelle contre 1,3% pour l'U.E. à 15. De 2004 à 2005, la progression des effectifs salariés régionaux a été de +1,6% contre 0,6% en moyenne nationale (avec les écarts sectoriels suivants : +0,1% pour l'industrie, +1,9% pour le tertiaire, +2,8% pour la construction).

Un taux de chômage régional qui s'aligne sur la moyenne nationale

L'Aquitaine est une région où l'emploi progresse mais moins que la population active du fait de la hausse des taux d'activités et de migrations interrégionales. Ceci explique qu'en dépit d'une progression de l'emploi salarié régulièrement plus élevé que dans le reste du pays, le taux de chômage régional s'établissait entre 1 et 2 points au-dessus de la moyenne nationale, l'Aquitaine se situant alors dans les quatre ou cinq régions métropolitaines à plus fort taux de chômage. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la situation a évolué et le taux de chômage aquitain, en diminuant plus sensiblement dans les phases d'expansion et en progressant moins dans les phases de récession, s'établit aujourd'hui exactement dans la moyenne nationale (9,6%), au dixième rang des régions françaises.

Principales caractéristiques de l'économie

Comparativement aux autres régions français et aux pays européens, l'Aquitaine se caractérise par une nette sur représentation régionale de l'agriculture (5,6% contre 2,1%) et, en corollaire, une sous représentation du secondaire (23% contre 26,6%). Le poids des services et du secteur tertiaire sont tout à fait comparable (71,4% en aquitaine, 71,3% dans l'U.E. à 15).

Cinq secteurs d'activités se dégagent par leur forte représentation : agriculture, construction aéronautique, bois-papier, mais aussi commerce-réparation automobile et services personnels et domestiques. D'autres secteurs ont un positionnement légèrement au-dessus des moyennes nationales pour six autres : IAA³⁵, construction, commerces de gros et de détail, administration publique (générale), santé-action sociale.

Un secteur agricole de premier plan national

L'Aquitaine est reconnue pour son fort potentiel en matière agricole. Au premier rang des régions agricoles avec des positions fortes sur de nombreuses productions : dans les vins de qualité, maïs,

³⁵ IAA: Industries Agro-Alimentaires

volailles, fruits et légumes. L'agriculture réalise 9,1% de la valeur ajoutée nationale en 2002 et confirme l'Aquitaine à la première place des régions agricoles françaises. Le secteur agricole aquitain regroupe 80 000 emplois au 1^{er} janvier 2003. Il représente 6,8% des emplois aquitains, contre 3,7% eu niveau national.

Une industrie spécialisée autour de 5 secteurs

Avec 14% des actifs aquitains, le secteur industrie regroupe 37 100 établissements au 1er janvier 2004, répartis entre 15 300 établissements. Cinq secteurs sont surreprésentés en Aquitaine :

- o le bois-papier : 8,8% de l'emploi national de ce secteur
- o la construction aéronautique : 10,8% de l'emploi national de ce secteur. Le complexe aéronautique spatial défense semble se distinguer positivement en demeurant dynamique malgré la forte concurrence au niveau mondial.
- o l'agroalimentaire : (28.6% des établissements industriels aquitains, 18.8% de l'emploi industriel de la région.
- o les industries d'équipements du foyer : l'ensemble des industries de biens de consommation souffrent d'un recul de leur activité
- o les équipements mécaniques.

Enfin, la construction continue de progresser, ce qui accentue encore son poids relatif et déterminant dans la conjoncture régionale, tout particulièrement par ses effets sur l'emploi salarié et non salarié.

> Un secteur touristique dynamique

Le tourisme est une ressource économique importante en Aquitaine, la plaçant ainsi au 5ème rang des régions françaises. Le nombre d'emplois liés à l'activité touristique est estimé à 5.8% de la population active. L'Aquitaine accueille en moyenne 6 millions de touristes par an, dont un million d'étrangers. La clientèle française, 80% au total, provient de l'Aquitaine elle-même (12.3% des nuitées), des régions limitrophes (Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charentes) et de l'Île de France (57.5% des nuitées).

Une économie de plus en plus tertiaire

Le tertiaire représente 50 000 établissements et 72% des emplois en 2002. Dans les services marchands, globalement en progression en termes d'emplois salariés (+1.9% en 2004), les services aux entreprises font preuve d'un certain dynamisme avec une hausse de 3.7% des effectifs et de 6.7% du nombre d'établissements. Quant aux services aux particuliers, les besoins sont considérables dans les secteurs de l'action sociale et de la santé.

2. Euskadi

Euskadi en bref:

- 2.112.204 habitants en 2003 dont 43 % vivent à Bilbao et dans ses banlieues
- Superficie: 7.234 km² Densité de la population: 287,9 hab/km²
- 3 aéroports, 2 ports principaux et 3 parcs technologiques
- L'une des meilleures espérances de vie européenne: 76,4 ans pour les hommes et 83,7 ans pour les femmes

« Le miracle économique » ...

L'économie d'Euskadi s'est considérablement développée au cours des dix dernières années. En comparaison avec les Pays de l'Union Européenne, son PIB par habitant est passé de 89,6% en

1990 à 120,6% en 2004, ce qui le placerait parmi les six pays à revenu le plus élevé en termes de pouvoir d'achat de l'Union Européenne.

...qui a permis de diminuer par 5 le taux de chômage en 15 ans!

Ce développement économique a des répercussions positives sur le taux de chômage dont la tendance est à la baisse depuis le milieu des années 90 jusqu'à atteindre 4,9%, taux moyen enregistré en 2005, le chiffre le plus bas depuis ces dix dernières années.

L'industrie : l'un des principaux atouts de l'économie basque

Une des causes de cette force économique réside dans le grand poids de l'industrie et de la construction au Pays Basque qui représente 37,39% du PIB alors que la moyenne des pays de l'UE atteint 27%. Une tradition industrielle centenaire a permis à l'industrie basque d'être compétitive et de gagner une participation sur les marchés extérieurs, notamment sur le marché européen. Miser sur l'internationalisation, l'innovation et la rénovation, la spécialisation technologique, l'efficacité énergétique, la qualité et la formation, entre autres facteurs, sont les moteurs qui ont permis aux entreprises industrielles du Pays Basque d'atteindre de hauts quotas de productivité sur le marché européen et mondial.

Une grande partie de l'industrie basque est formée de petites et moyennes entreprises. A celles-ci s'additionnent les grandes entreprises des secteurs de l'acier, des biens d'équipement, de l'automobile et les producteurs de l'énergie qui stimulent tout le secteur secondaire.

- La machine-outils : le secteur de la machine outils est un des piliers de l'industrie basque. Le Pays Basque est le troisième producteur européen et le huitième au niveau mondial.
- Les biens d'équipement: la moitié des entreprises du secteur en Espagne se situent au Pays Basque. Plus de 250 entreprises se dédient à la fabrication de biens d'équipement.
- Le secteur automobile : combinaison des entreprises locales sous-traitantes qualifiées et présence croissante des installations pour la production de composants automobiles. 25% de l'industrie automobile européenne se situe au Pays Basque, et représente 15% du PIB basque.
- L'aéronautique : plus du quart de l'activité du secteur aéronautique espagnol se concentre au Pays Basque. Le secteur est représenté par le cluster de l'aéronautique Hegan.
- L'électronique et télécommunications.
- L'acier : près de 90% de la fabrication des aciers spéciaux produits dans l'Etat espagnol. Ce secteur continue d'incorporer les technologies de pointe dans ses processus pour maintenir son niveau de compétitivité.

La spécialisation industrielle n'a pas empêché le processus de tertiarisation de l'économie basque

Même si l'industrie maintient encore son poids significatif dans le PIB, le secteur tertiaire a augmenté notablement ces dernières années et représente actuellement 63,74% des actifs. Ce phénomène s'est traduit par : le développement rapide des services avancés fournis aux entreprises, la modernisation du commerce, et enfin l'essor du tourisme.

Un secteur primaire faiblement représenté

Le secteur primaire ne représente que 1,19% des emplois. Les principales activités sont les céréales, la pomme de terre, le raisin, et les ressources des secteurs de la sylviculture et de la pêche en Biscaye et Guipúzcoa. Bon nombre des produits agroalimentaires sont identifiés par la marque Eusko Label qui garantit au consommateur une qualité supérieure à la moyenne générale

et lui permet d'identifier l'origine et l'authenticité des produits. Le secteur de la pêche génère plus de 5.800 emplois, ce qui représente un tiers du secteur primaire dans son ensemble.

L'économie sociale : une originalité d'importance dans l'économie d'Euskadi

Originalité de l'économie, de nombreuses l'association et la coopération sont des modèles répandues au sein des entreprises d'Euskadi, essentiellement dans l'industrie, les services et l'agriculture. Au total, ce sont 53.852 les travailleurs basques qui sont copropriétaires et associés à la gestion de plus de 2.150 coopératives et sociétés du travail. La société la plus significative, Mondragón Corporación Cooperativa (MCC).

Les clusters : des outils de développement économique

Depuis le début des années 90, les principaux secteurs industriels basque ont créé des organisations sectorielles qui se sont converties en agents promoteurs de la collaboration technique et commerciale entre les entreprises du secteur ou autres. Les clusters dynamisent et assurent leur présence sur tout type de foires et forums internationaux. En définitive, ce sont des outils de développement et des éléments essentiels résultants de la coopération des entreprises.

3. La Navarre

La Navarre en quelques chiffres :

Population: 593.472 habitants (2005) –

Superficie: 10.391 km² - Densité: 57,11 hab./km²

• Taux de croissance de la population en 2005 (par rapport à 2004): +1,5%

La Navarre a subi ces 40 dernières années une profonde transformation socioéconomique. Le décollage industriel initié dans les années 70 grâce à un programme industriel impulsé par l'administration forale, s'est traduit par le passage d'une économie basée sur l'agriculture (qui occupait la moitié de la population active) à une économie équilibrée et dynamique. Ce panorama a fixé les bases de la situation actuelle de l'économie navarraise. L'industrie a été le moteur de cette transformation. L'important développement des services au cours de ces dernières décennies lié à la tertiarisation des économies les plus avancées n'a pas changé cette caractéristique industrielle de l'économie navarraise.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant en Navarre pour l'année 2004 est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'Espagne. Il représente 125,2% du PIB espagnol.

Le marché du travail : un taux de chômage de 6.32%

La population active représente 295.900 actifs. Le taux de chômage total est de 6,32% à comparer au 9,07% de l'ensemble de l'Espagne. L'évolution économique favorable enregistrée dans la deuxième moitié des années 90 a permis de diminuer considérablement le taux de chômage de la Navarre. Sur la décennie 90, 38.400 emplois ont été créés à un rythme annuel de 2,2%.

Un secteur agricole encore développé

En Navarre, le secteur primaire représente encore près de 5,9 % de l'emploi. Les activités sont très variées : élevage, la culture du maïs et de la betterave, les cultures céréalières, les arbres fruitiers et les plantations de tournesol et de colza, la vigne et les produits maraîchers fournissent une importante industrie agro-alimentaire de la Navarre.

Un secteur industriel présent

Le tissu industriel navarrais est constitué essentiellement de petites et moyennes entreprises implantées principalement sur le couloir Alsasua-Pampelune-Tudela. La Navarre compte également sur la présence d'usines appartenant à des entreprises multinationales qui ont contribuées à la modernisation de l'appareil productif régional et au développement de l'économie de la Navarre grâce à leur apport important en termes d'emploi et de valeur ajoutée. Quatre secteurs se dégagent : l'automobile, la Machinerie et équipement, l'agroalimentaire, l'industrie éolienne.

Croissance du secteur tertiaire

Ces deux dernières décennies, le secteur tertiaire s'est fortement développé. Ce secteur détiendrait la moitié des emplois et du VAB de la région. Il ressort que les sous-secteurs des services aux entreprises, commerce et services immobiliers sont les plus créateurs d'emploi bien que toutes les activités de services aient d'importants taux de croissance et en particulier la santé, l'éducation, l'administration publique et les services sociaux.

ANALYSE ET ENJEUX

Après avoir présenté la situation socio-économique du Pays Basque et perçu les principales tendances, il nous semble intéressant d'en déterminer les caractéristiques et d'identifier les principaux enjeux au regard de ses trois piliers :

- le territoire
- les entreprises
- les hommes

1. Le territoire et le capital territorial

▶ La valorisation et la protection du patrimoine naturel et culturel du Pays Basque constitue à la fois une condition de préservation de l'identité et de la cohésion interne au territoire, mais aussi de son attractivité et de sa compétitivité.

Le Pays Basque dispose indéniablement d'atouts importants et d'une image très positive, liés à :

- un patrimoine naturel (mer, montagne, paysages) et culturel (identité basque)
- un capital humain, une vie sociale riche : le mode de vie, la dimension festive, la mixité sociale, la capacité à entreprendre.
- une diversité de territoires : entre littoral et Pays Basque intérieur, espaces urbains et ruraux.
- une position frontalière avec l'Espagne, des liens culturels privilégiés avec le Pays Basque espagnol,
- des infrastructures diversifiées et une position eurorégionale stratégique, au cœur du corridor atlantique,

La valeur du territoire est aussi liée à la capacité à accueillir de nouvelles activités (disponibilité foncière adaptée), à les accompagner (action publique), et à favoriser de bonnes infrastructures de communication (TIC, transports....) permettant les meilleures connexions avec les autres territoires et les réseaux d'information.

Enfin, ce « capital territorial » est lié aussi au « capital social » ou « associatif » propre au Pays Basque : la capacité à vivre ensemble, à agir collectivement, à entreprendre...

Ce « capital territorial » est un facteur important de l'**attractivité du territoire** (pris au sens large du terme)³⁶. Il explique en grande partie la croissance démographique que connaît le Pays Basque depuis 1982 (+10,8% entre 1982 à 1999).

D'après les estimations de l'Agence d'urbanisme, cette croissance s'est même accélérée depuis 1999 et génèrerait 45 000 nouveaux résidents d'ici 2020³⁷.

³⁶ L'attractivité est la capacité à maintenir et mobiliser une population, des activités, des investissements...et à capter de nouveaux flux. L'attractivité est aussi synonyme d'attachement pour le territoire, favorable au maintien des entreprises, au développement endogène d'activités (envie de créer des activités sur place...)

³⁷ 1999 : 262 311 habitants / estimation 2005 : 276 670 hab. / estimation 2020 : 308 860 hab.

Ce « capital territorial » est à considérer non seulement comme un « bien de consommation » (pour ses résidents, permanents ou ponctuels) mais aussi comme un facteur majeur de production et de performance économique du territoire. Les entreprises contribuent à la fois au « capital » du territoire (investissements, valeur ajoutée produite, savoir-faire), et tirent partie de ce capital (image, infrastructures...). Mais elles peuvent aussi subir un mauvais capital territorial ou contribuer à sa dégradation.

De nombreux facteurs de risques pourraient compromettre le capital territorial. La pente naturelle d'une économie de « rente » génèrerait des comportements peu responsables :

- une attitude de consommation à l'égard de ce patrimoine,
- une économie de « cueillette », ne nécessitant pas d'efforts pour conquérir ou fidéliser des clientèles, innover dans ses pratiques ;
- une utilisation abusive de l'image de qualité du territoire pour vendre des produits dont le mode de production pourrait nuire à l'image même du territoire.

Le Pays Basque est soumis à des pressions fortes sur son espace et ses ressources : résidentialisation, extension urbaine, crise du foncier et de l'immobilier, conflits d'usage entre habitat, activités économiques et agricoles, aménagements sur le corridor de transport, pics saisonniers de fréquentation touristique, etc. La dégradation du patrimoine naturel, la saturation dans les domaines du foncier, du logement et du transport peuvent contraindre, à terme, le développement économique et saper les fondements mêmes de l'attractivité du territoire. Autrement dit, une attractivité non maîtrisée peut nuire à terme au potentiel même d'attractivité du territoire.

Une attractivité accrue de la zone littorale concentrant une grande majorité des emplois, des zones d'activités et des entreprises, engendrerait **une rupture territoriale** avec le reste du Pays Basque et notamment les territoires intérieurs. Déjà identifié dans le Schéma d'aménagement et de développement, la zone intermédiaire (Hasparren, Ustaritz, Cambo, Bidache, ...) peut jouer une fonction de redistribution avec le Pays Basque intérieur. Mais, il s'agirait d'assurer une cohérence de localisation des fonctions économique, passant ainsi dans une logique de « Ville – Pays ».

Ce contexte permet le **creusement de nouvelles inégalités** : l'élévation du niveau de vie (coût du foncier et de l'immobilier) écartant une partie de la population locale qui éprouve des difficultés d'accès au logement, à l'emploi, à la formation...

Les enjeux pour le territoire :

- ⇒ La préservation d'un cadre de vie de qualité (qualité des paysages, maintien du lien social, limitation des nuisances et pollutions...) et la valorisation du capital territorial
- ⇒ Le report du trafic routier sur des modes alternatifs au transport routier, le développement de l'intermodalité et de l'interopérabilité des modes de transport pour une mobilité soutenable.
- ⇒ Une meilleure gestion collective de l'espace (maîtrise du développement urbain, foncier à vocation économique préservé…) et des ressources (eau, air, espaces naturels…).
- ⇒ Une responsabilisation des acteurs économiques au respect du patrimoine naturel et culturel, et à des modes de production allant dans l'optique d'un développement durable (maîtrise de l'énergie et des ressources premières,

- énergies renouvelables, réduction des déchets et des pollutions à la source, développement de circuits courts, valorisation des productions locales, etc.)
- ⇒ La prise en compte de l'image de qualité et d'identité du territoire, comme opportunité de développement économique, mais aussi de cohésion sociale.
- ⇒ Un développement économique cohérent et maillant l'ensemble du territoire.
- ⇒ La promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire.

2. Les secteurs d'activités et la diversité des moteurs économiques

▶ La bonne santé économique du Pays Basque est liée à un équilibre entre moteurs productifs et résidentiels, à une diversité d'activités, de compétences et d'emplois.

Le Pays Basque connaît une réelle dynamique économique depuis une dizaine d'années, tant en terme de créations d'entreprises (+ 32,7% de 1995 à 2001, + 7,6% de 2001 à 2004) que d'emplois (+11% de 1994 à 1999 / +11% de 1999 à 2004), avec une réduction du chômage supérieure aux moyennes régionales et nationales, significative pour un territoire attractif.

Le développement constant de l'économie résidentielle (directement liée à l'attractivité démographique) a en effet généré une dynamique économique particulièrement forte dans les services aux particuliers et la construction (croissance supérieure à la moyenne nationale)

Toutefois, ce dynamisme économique s'appuie aussi et surtout sur deux types d'activités historiquement ancrées sur notre territoire :

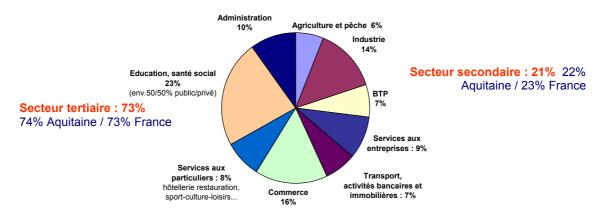
- un tissu productif (agriculture, industrie, artisanat de production, pêche), représentant 20% de l'emploi (mais environ le tiers en incluant les services directement liés) nettement moins remis en cause que dans d'autres régions, et qui a su se renouveler (développement de l'agroalimentaire, maintien d'un pôle aéronautique-métaux, secteurs émergents dans la glisse et les nouvelles technologies...);
- un tourisme, représentant 10% de l'emploi, qui s'est développé à partir du littoral, avec des clientèles régionales et familiales, mais aussi en lien avec les sports de glisse et de nature, la proximité avec l'Espagne, le tourisme vert...

D'autres spécificités du Pays Basque (certes moins visibles et massives) concourent à ce dynamisme :

- une place importante de **l'économie sociale et solidaire**, concernant aussi bien le secteur associatif (7% de l'emploi) que le mouvement coopératif industriel;
- une mobilisation particulièrement forte et historique de **l'épargne militante** pour la création et le maintien d'activités sur tout le territoire.

Ainsi, la répartition de l'emploi (schéma ci-dessous) démontre une structure équilibrée de l'économie, marquée par la **pluriactivité**.

Secteur primaire: 6 % / 4% Aquitaine / 3% France



Cette diversité d'activités est une source importante de création de richesse et d'emplois, de savoirfaire et de compétences. Elle joue une **fonction d'entraînement sur l'économie** du territoire et d' « **amortisseur** » en cas de crise d'un secteur donné.

Si le Pays Basque apparaît, grâce à cette diversité, moins dépendant que d'autres territoires des cycles conjoncturels nationaux, il n'en demeure pas moins marqué par la **tertiarisation générale** de l'économie :

- l'externalisation de fonctions industrielles, l'externalisation opérée par les entreprises et les administrations, le développement de nouveaux services aux entreprises fonctionnant dans une logique industrielle (mais non comptabilisés dans ce secteur),
- le développement de l'intérim (dans la construction et l'industrie), également comptabilisé dans les services mais très lié à la cyclicité de certains secteurs de plus en plus ouvert aux marchés extérieurs et à une concurrence vive ;
- la croissance des services aux particuliers et d'une économie domestique qui satisfait les besoins de la population locale (logement, santé, loisirs...).

Ainsi, entre 1994 et 2004, 90% des créations d'emplois se sont faites dans les services aux entreprises (pour le quart), la santé et l'action sociale, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, et la construction. Le nombre de salariés privés dans les services a cru de 35% en dix ans (aujourd'hui 34000 salariés).

- Des spécialisations productives (agriculture, pêche, industries...), témoignant de savoir-faire et de compétences spécifiques, liées à l'histoire du territoire et à sa cohésion, de plus en plus soumis à la compétitivité entre régions européennes, et à la concurrence locale avec une économie résidentielle. Des secteurs en mutation dans une démarche de différenciation à structurer.
- Les spécificités de l'agriculture en Pays Basque sont liées à une histoire particulière de l'agropastoralisme, liant identité culturelle et naturelle (la montagne), porteuse de liens sociaux et de transmission et d'une gestion raisonnée des écosystèmes. Elle est maquée par une densité élevée d'exploitations, des exploitations de petites tailles, tournées principalement vers l'élevage (surtout ovin), des signes de qualité. Ce secteur fait face aujourd'hui à de fortes pressions qui pourraient modifier en profondeur cette singularité : pression foncière, pression économique à produire « plus » et « moins cher », concurrence internationale, évolution des politiques agricoles... Malgré ces mutations, le Pays Basque est

l'un des territoires qui connaît le plus fort taux d'installation, et une érosion moins forte que dans la plupart des territoires aux spécificités géographiques analogues.

La pêche connaît d'autres difficultés et une réduction de ses effectifs : crise du métier, crise de la ressource (avec une dépendance forte aux décisions européennes en matière de quotas), concurrence internationale de plus en plus vive, absence de valorisation de la production par une filière de la transformation malgré des démarches qualité. Tout comme l'agriculture, la pêche véhicule de forts liens sociaux et marque le littoral basque grâce à un outil dédié (le port de Saint-Jean-de-Luz).

Les Enjeux communs aux secteurs de l'agriculture et de la pêche :

- ⇒ L'avenir des revenus agricoles et l'impact des politiques européennes sur les spécificités des productions locales ;
- ⇒ Le vieillissement des actifs, problématique de la transmission des activités, image du métier, conditions de travail, évolution des métiers ;
- ⇒ La concurrence foncière pour l'espace agricole et nécessité d'une gestion « durable » des écosystèmes et des ressources ;
- ⇒ L'accompagnement (production, transmission, aides financières) par des outils territoriaux représentatifs des spécificités locales ;
- ⇒ La valorisation des productions locales, issues de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire;
- ⇒ La gestion de l'image et du marketing des productions sur les marchés extérieurs.
- ⇒ La valorisation de la qualité et des différentes agricultures en Pays Basque : bio, durable, fermière.
- L'industrie du Pays Basque a pu maintenir le niveau d'emploi depuis dix ans, malgré la fermeture de grandes unités sur le littoral, la restructuration de certains secteurs, et le phénomène d'externalisation d'une patrie de l'emploi dans les services. Le tissu industriel est marqué par :
- une structuration autour de deux pôles (représentant 57% de l'emploi industriel) : un pôle plus ancien sur l'aéronautique-équipement mécaniques- métaux, et un pôle agroalimentaire en plein développement ;
- de nouveaux secteurs émergents (glisse, nouvelles technologies...) et des entreprises leaders sur d'autres secteurs minoritaires en Pays Basque.

Mais le soutien à l'industrie demeure un enjeu à part entière sur un territoire connaissant résidentialisation et crise foncière.

Les enjeux pour le secteur industriel

- Amélioration de l'image et de l'acceptabilité de l'industrie auprès de la population et des décideurs locaux ;
- ⇒ Le maintien et le développement des secteurs industriels structurants ;
- ⇒ L'émergence d'un pôle amont-aval agriculture/pêche agroalimentaire, s'appuyant sur l'image de qualité des productions locales, un potentiel de différenciation à partir de la valeur Pays Basque.
- une étude sur l'agroalimentaire est en cours et devrait permettre de préciser cet enjeu clé.

- ▶ Un tourisme en mutation, dans un contexte de concurrence forte entre les régions d'Europe, de défis écologiques, mais relativement peu structuré pour envisager un développement qui s'appuie sur la diversité des spécificités du territoire basque.
- Bénéficiant d'un environnement favorable et d'une image reconnue, le tourisme se maintient comme un secteur majeur de l'économie du Pays Basque: près de 10% de l'emploi, 12 millions de nuitées par an (soit 33 000 résidents supplémentaires par jour). Développé au gré des différents atouts du territoire (mer, montagne, identité, ...) ce secteur ne bénéficie pas d'une valorisation collective et homogène à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Les enjeux pour le secteur du tourisme :

- ⇒ L'amélioration de la visibilité du Pays Basque dans la promotion et le marketing comme une destination.
- ⇒ La responsabilisation des acteurs du tourisme : l'amélioration de la qualité des services, le logement des saisonniers, la valorisation des productions locales et de l'identité basque, la prise en compte des impacts et des coûts sur l'environnement.
- ⇒ La qualification d'un développement touristique cohérent en Pays Basque, une stratégie territoriale s'appuyant sur les aménités, une diversification à partir des diversités infra-territoriales et de coopérations avec le Pays Basque sud, s'orientant vers un tourisme durable.
- ⇒ L'accompagnement par des outils territoriaux représentatifs des spécificités locales.
- ▶ Une économie domestique (liée aux marchés locaux) en plein essor, bénéficiant de la dynamique démographique et d'une bonne santé des entreprises, mais nécessitant de nouvelles régulations et anticipations pour maintenir cohésion sociale et territoriale.
- Une forte dynamique de l'artisanat est perceptible depuis la fin des années 1990, et après des années plus moroses. De 1999 à 2004, l'artisanat enregistre une croissance de + 4,6% du nombre d'établissements et de + 13% du nombre d'actifs. Cette croissance bénéficie à tous les secteurs : surtout la construction et les services aux personnes, mais aussi l'artisanat de production et les services aux entreprises. Le rattrapage du Pays Basque est très important, aujourd'hui avec une densité artisanale supérieure au Béarn, à l'Aquitaine et à la moyenne nationale.

Les enjeux pour l'artisanat:

- ⇒ Le renouvellement des actifs (salariés/chefs d'entreprises) face au vieillissement, et la transmission des savoir-faire.
- ⇒ Évolution des métiers et des activités du BTP face aux nouvelles exigences environnementales : écoconstruction, rénovation, ...
- ⇒ La promotion des métiers de l'artisanat et le développement d'une offre de formation globale (initiale, apprentissage, continue).
- ⇒ La mise en place d'une Plate-forme d'initiative locale sur la zone littorale.
- La concentration du tissu commercial. Le commerce qui subit une modification de sa structure par le développement de grands supermarchés et des grandes enseignes au détriment du petit commerce, demeure un secteur majeur avec près de 14 000 salariés en

2004. Jouant un rôle très important d'aménagement du territoire par l'attractivité du BAB sur l'ensemble du Pays Basque et le sud des Landes, l'attractivité secondaire des pôles en zone rétrolittorale et en Pays Basque intérieur et enfin par la survie du dernier commerce en milieu rural.

Les enjeux pour le commerce :

- ⇒ La préservation du dernier commerce en milieu rural (lien service public-privé).
- ⇒ Le maintien et le développement des pôles commerciaux en milieu rural et périurbain.
- ⇒ La maîtrise de l'urbanisme commercial sur l'agglomération littorale : centres commerciaux au cœur de l'agglomération, ...
- ⇒ L'anticipation des dynamiques commerciales : commerce transfrontalier, les dynamiques d'installation sur la zone littorale, les potentialités de l'e-commerce.

3. Les entreprises, l'atomisation du tissu et le renouvellement de la population active

▶ Un tissu économique marqué par la prépondérance des TPE, le plus souvent de moins de cinq salariés ou sans salariés (57% des entreprises), relativement isolées dans les démarches d'innovation et de développement, et vulnérables face à la concurrence qui impose de plus en plus d'exigences.

En Pays Basque, les entreprises de moins de 10 salariés, tout secteur d'activité confondu, représentent l'essentiel du tissu total avec près de 91% correspondant à près de 40% de l'emploi total. Ce phénomène, observable au plan national, est particulièrement fort en Pays Basque du fait, entre autres, de l'importance traditionnelle de l'artisanat de production et du commerce. Cette situation est accentuée par un phénomène récent de « self-employment » (création de son propre emploi ou de sa propre entreprise).

Les TPE sont confrontées à plusieurs problématiques :

- Face aux exigences nouvelles des donneurs d'ordres, les TPE notamment du secteur de la production ont des difficultés à suivre les évolutions : innovation, acquisition de nouvelles compétences, croissance externe...
- Le dirigeant est souvent un homme « chef d'orchestre » réalisant de multiples tâches au sein de l'entreprise, mais manque parfois d'une vision à moyen terme.
- Les TPE éprouvent une certaine difficulté à appréhender les outils modernes de management : gestion des ressources humaines, technologies de l'information et de la communication, innovation, qualité, sécurité et environnement,... nécessaires à la croissance de leur entreprise.
- La gestion du départ à la retraite des chefs d'entreprise qui sera certainement une étape importante dans les prochaines années.

La culture de la GRH semble peu développée au sein des TPE. Elle peu intégrée comme une démarche d'innovation dans le management, se traduisant sans les modes de recrutement (offres peu précises) et l'utilisation limitée de la formation comme outil de développement. La taille de ces petites TPE est un frein à ces démarches, tant elle pèse que les problèmes d'organisation et de compétences pour le manager.

▶ Le renouvellement de la population active (60% des actifs partiront à la retraite d'ici 2020) touchera principalement les TPE qui gèrent les secteurs les plus « sensibles » où devraient se renouveler le plus de métiers : construction, alimentaire, hôtellerie-restauration, commerce, agriculture, pêche...

Le vieillissement de la population (voir chapitre suivant) et la sortie des baby-boomers de la vie active, combiné à un faible taux d'emploi des 55-65 ans pose clairement le problème de l'impact du vieillissement sur l'activité du territoire et des entreprises, et plus particulièrement des petites entreprises. Les conséquences pourraient être les suivantes :

- La première est celle relative à la continuité de plusieurs types d'activités (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales) suite à la retraite des responsables d'entreprises ;
- La modification des biens de la demande de biens et de services due à la modification des besoins et de la structure de la consommation avec l'âge;
- La montée en puissance des conflits d'usage avec les activités générant des nuisances et le développement des syndromes NIMBY (Not in my back yard) et BANANA (Build absolutely nothing anywhere near anything), imposant de fortes contraintes d'aménagement;
- La difficulté à recruter ;
- Le développement d'une certaine forme de gérontocratie.

Enjeux:

- ⇒ La prise en compte des outils modernes de management et de développement des entreprises : gestion des ressources humaines, formation des salariés et des chefs d'entreprises, innovation dans l'organisation et les produits, intégration des démarches qualité et sécurité/environnement, usage des technologies de l'information et de la communication...
- ⇒ L'anticipation des situations de transmission ou de reprise des outils économiques et des savoir-faire, la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, notamment avec des départs en retraites à moyen terme de salariés et chefs d'entreprise,
- ⇒ La mise en réseau des TPE pour accompagner leur évolution.

4. L'insertion économique et sociale, la mixité sociale, dans un contexte de vieillissement de la population

▶ La dynamique économique est fragilisée par des problématiques de recrutement, liées soit au mode de management, soit au manque de compétences locales, soit à des problématiques territoriales

Plusieurs freins au recrutement ont été identifiés, notamment :

- Les conditions de travail (notamment dans les métiers saisonniers ou du BTP) et les niveaux de rémunération (dans certains secteurs ou par rapport à d'autres régions).
- Le problème du logement, notamment pour les saisonniers, les jeunes actifs, le recrutement de ressources extérieures.
- Le manque de souplesse du système de formation par rapport aux attentes du marché (ex. dans aéronautique).
- Une demande des TPE imprécise témoignant d'une culture de la GRH encore frileuse : difficulté à définir les fiches de postes, à déterminer et gérer des compétences, et anticiper en termes de formation et de recrutement.

Certains secteurs d'activités connaissent des situations de tension du fait de l'inadéquation entre offre et demande, de la nature des contrats proposés, des inadéquations en terme de qualification ou d'exigences professionnelles : l'hôtellerie et la restauration, la construction, la santé, certains métiers tertiaires. D'un côté on manque de main d'œuvre en « ouvriers qualifiés » ; de l'autre, les employés qualifiés, les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres... trouvent peu d'offres dans le service public de l'emploi.

Les enjeux:

- ⇒ L'amélioration des conditions de travail et de rémunération de certains secteurs, et globalement de l'image de ces métiers.
- ⇒ L'adéquation entre ressources humaines, formation et besoins du tissu économique. La coordination de l'offre de formation initiale et continue en cohérence avec les nouveaux besoins / les nouvelles qualifications, la valorisation de la formation continue dans les métiers techniques/manuels.
- ⇒ Le problème du logement pour : les saisonniers, les apprentis, le recrutement extérieur, ...
- La bonne santé économique cache des situations de précarité et d'inégalités croissantes (particulièrement pour les femmes les plus âgées), de disparités infraterritoriales, et un décrochage d'une partie de la jeunesse avec le monde du travail

Quelques indicateurs attestent de cette situation :

- un féminin âgé plus élevé que la moyenne régionale et nationale,
- une augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI, alors que le nombre de chômeurs baisse,
- des offres d'emploi majoritairement sur des contrats de moins de 6 mois,
- une part croissante d'emploi peu qualifiés,
- le recours important à l'intérim (5 000 ETP/an),
- une zone d'emploi caractérisée par une rotation élevée dans l'emploi,

Le souhait des jeunes du Pays Basque à travailler et vivre sur leur territoire interroge l'adéquation entre la formation suivie par ces derniers et la réalité du marché de l'emploi local. Cela interroge aussi l'appréhension d'un bassin d'emploi plus large entre l'Aquitaine et le Pays Basque espagnol, avec les compétences linguistiques notamment nécessaires.

L'arrivée d'actifs plus âgés et de retraités, le travail à distance, etc., accroît la possibilité d'une « société locale à deux vitesses », entre nouveaux résidents plus aisés et autochtones subissant une crise foncière, jeunes en difficulté d'insertion économique, un manque de transmission de compétences avec les actifs les plus âgés, voire les inactifs.

Globalement, la population du Pays Basque vieillit progressivement :

- Le solde naturel est négatif depuis 1982,
- La part des plus de 60 ans représente en 1999, 27,4% de la population contre 26,1% en 1990). En 2020, on peut estimer qu'ils représenteront près de 34% de la population totale.
- L'augmentation des plus de 60 ans est accompagnée par la stagnation en valeur absolue du nombre de jeunes de moins de 20 ans. Leur part diminue continuellement dans la population totale.

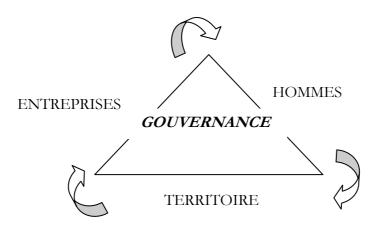
Les disparités sociales sont de plus en plus manifestes d'une catégorie sociale à une autre, d'une tranche d'âge à une autre, d'un infra-territoire à un autre (voir les poches de richesses et de pauvreté à Biarritz, par exemples).

Les deux derniers grands enjeux renvoient à une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour veiller à une attractivité soutenable :

- une action volontariste dans le domaine du logement et de la « formation tout au long de la vie »,
- une valorisation des compétences des plus jeunes, un soutien à leur mobilité comme à leur installation,
- une responsabilité sociale des acteurs économiques à intégrer les publics en marge du développement,
- une valorisation de l'esprit d'entreprendre à tout âge, des modalités de transmission inter-générationnelles, la mobilisation des compétences des inactifs ou actifs résidents sur le territoire régulièrement mais travaillant à l'extérieur.

ORIENTATIONS

La stratégie de développement socio-économique du Pays Basque vise à mieux articuler et réguler les relations entre le territoire, les hommes et les entreprises, pour favoriser l'emploi, l'esprit d'entreprise et d'innovation permanente, la responsabilité sociale et environnementale des acteurs, la cohésion du territoire.



Les défis à relever :

- 1. le défi du territoire, la préservation et de la valorisation de son « capital » (identité, aménités, ressources, image), et l'intégration dans une économie de la connaissance internationale.
- 2. le défi des entreprises, de la structuration du tissu économique, de l'intégration des démarches d'innovation globale.
- 3. le défi des ressources humaines, des compétences, de la formation et de la cohésion sociale.
- 4. le défi de la gouvernance, de l'intelligence territoriale et des partenariats publics-privés.

PLAN DES ORIENTATIONS

1. SOUTENIR UNE STRUCTURATION DES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES ENTRANT DANS UNE LOGIQUE DE PRODUCTION

a. « Clutérisation » des secteurs entrant dans une logique productive

Aéronautique	Agroalimentaire	Construction,	Glisse et	TIC et	Tourisme
Mécanique et	Agriculture et	habitat et	industrie	nouvelles	
métaux	Pêche	matériaux	du sport	technologies,	
		nouveaux		pôle image	

b. Accompagnement d'organisation et de structuration des autres secteurs d'activités

- c. Encourager le développement de nouvelles filières notamment liées à l'environnement (énergie, recyclage,...), à l'économie sociale et solidaire
- 2. DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE CONPETITIF ET PERFORMANT (TERRITOIRE ACCUEILLANT ET ACCOMPAGNANT)
- 4 facteurs de compétitivité sont identifiés en direction des secteurs d'activités organisés ou « clusterisés » et de l'ensemble des entreprises du Pays Basque en particulier les TPE.
 - a. Foncier, infrastructures et réseaux
 - b. Gestion des ressources humaines, formation, insertion
 - c. Innovation, performance et TIC
 - d. Qualité Sécurité Environnement
 - 3. ASSURER LA PERENNITE, LA COHERENCE ET LA DURABILITE DU SYSTEME ECONOMIQUE
- 3 facteurs de pérennité sont identifiés :
 - a. Renouvellement des activités et des compétences
 - b. Marketing territorial
 - c. Responsabilité environnementales des entreprises : climat/énergie, déchets, pollution
 - d. Responsabilité sociale des acteurs et des entreprises

4. GOUVERNANCE ECONOMIQUE

- a. Aménagement et développement économique : lien aménagement et développement économique (suivi de la « stratégie/schéma », ingénierie financière de l'aide publique à l'économie, observatoire, les enjeux de veille et de prise en compte des mutations, lisibilité et visibilité des outils).
- b. Formation Emploi : mettre en cohérence besoins de main d'œuvre et de compétences, appareil de formation professionnelle, prospective des métiers de demain
- c. Enseignement technologique, professionnel, supérieur et la recherche : lien avec l'atelier enseignement supérieur
- d. Partenariats transfrontaliers

Toute opération sera définie par des objectifs quantitatifs et qualitatifs et sera évaluée par des indicateurs faisant référence au développement durable

SCHEMA

	Aéronautique Mécanique et métaux	Agroalimentaire Agriculture et Pêche	BTP, construction et matériaux nouveaux	Glisse et industrie du sport	TIC et nouvelles technologies	Tourisme	Commerce	Services	Autre artisana
« Clustérisation » des secteurs d'activités									
FACTEURS DE COMPETITIVITE									
- Innovation - TIC									
- Foncier et aménagement									
- GRH, formation,									
insertion									
- Qualité – sécurité -									
environnement									
FACTEURS DE PERENNITE									
- Renouvellement des									
actifs et des activités									
- Marketing territorial									
- Responsabilité									
environnementales									
- Responsabilité sociale									
		A	A		A				

QUELQUES PISTES ISSUES DES GROUPES DE TRAVAIL ...

1. SOUTENIR UNE STRUCTURATION DES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES ENTRANT DANS UNE LOGIQUE DE PRODUCTION

- ♦ Aéronautique mécanique métaux : accompagner les PME locales sous traitants dans la dynamique du Pôle de compétitivité aéronautique – aérospace valley :
 - Favoriser les rencontres entre sous-traitants et donneurs d'ordre locaux dans la logique du pôle de compétitivité;
 - O Soutenir les sous-traitants dans les logiques de diversification et d'intégration de nouvelles compétences et de l'innovation (sous-traitance globale);
 - Assurer un travail particulier sur le renouvellement des métiers de l'aéronautique et le recrutement.
- ♦ Agroalimentaire pêche agriculture : assurer la pérennité de l'agriculture et de la pêche et développer une organisation de l'agroalimentaire tenant compte de l'amont et de l'aval

Ces orientations seront essentiellement nourries par l'étude Agroalimentaire actuellement réalisée, mais quelques pistes peuvent être dégagées :

- O Assurer la pérennité de l'agriculture autour des enjeux de la qualité, de la transmission, du foncier, de la montagne...
- O Assurer la pérennité de la pêche autour des enjeux : image du métier, transmission...
- o Développer les filières aval de la pêche et de l'agriculture valorisant les productions locales.
- O Valoriser les productions locales sur les marchés locaux et extérieurs, dans une démarche de marketing territorial, ...
- Etudier l'opportunité d'une organisation collective, type Cluster, dans le domaine de l'agroalimentaire, s'appuyant sur la
- ♦ Glisse et industrie du sport : soutenir le développement du SPL Glisse

o ...

♦ TIC, nouvelles technologies et pôle image

0 ...

- - o Etudier l'opportunité de l'émergence d'une organisation collective, type Cluster, dans le domaine de la construction.
 - Anticiper l'évolution des métiers et des activités du BTP face aux nouvelles demandes / exigences / réglementations environnementales : écoconstruction, rénovation, ...
 - O Développer des liens formation / entreprises / centres technologiques pour développer de nouvelles compétences territoriales dans l'habitat écologique, la HQE pour faire évoluer l'architecture régionale (l'etxe de demain, les bâtiments industriels et administratifs, etc.), assurer les moyens de la transmission des savoirfaire (rénovation).

♦ Tourisme

- o Etudier l'opportunité d'une organisation collective, type Cluster
- O Réfléchir à la définition d'une stratégie de développement touristique à l'échelle du Pays Basque, en lien avec une démarche de marketing territorial
- O Développer la communication autour du Pays Basque
- o Promouvoir des formes diversifiées et durable du tourisme : culturel, écotourisme,...
- o Envisager des partenariats avec le Pays basque espagnol sur des produits touristiques communs.

♦ Artisanat et autres TPE

- O Anticiper l'évolution des actifs de l'artisanat : le renouvellement des actifs (salariés/chefs d'entreprises) face au vieillissement, et la transmission des savoirfaire
- O Promouvoir les métiers de l'artisanat et le développement de la formation (initiale, apprentissage, continue) par un outil dédié en Pays Basque
- O Prendre en compte des outils modernes de management : intégration au sein des entreprises artisanales d'une GRH adaptée, une difficulté à mutualiser des fonctions d'achat, d'emploi.
- O Soutenir l'émergence de filières (bois ?) ou de démarches collective (groupement d'employeurs, d'achats, fusions pour arriver à des tailles critiques...)

♦ Développement de nouvelles filières

- o Encourager le développement de nouvelles filières économiques notamment dans le domaine :
 - Environnement : énergie, recyclage, ...
 - Economie sociale et solidaire : réseaux de distribution (circuit court, ...) valorisation des productions locales, ...

2. DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE CONPETITIF ET PERFORMANT (TERRITOIRE ACCUEILLANT ET ACCOMPAGNANT)

1. Foncier, infrastructures et réseaux

- ♦ Sensibiliser les acteurs au rôle du foncier économique
- → Accompagner les collectivités à produire le foncier identifié dans les documents d'urbanisme
- ♦ Travailler sur la valorisation et la spécialisation des zones existantes : mise en valeur paysagère, management environnemental des zones, amélioration de la visibilité, ...
- ❖ Elaborer un outil de planification 2010-2020 permettant d'anticiper les besoins en foncier à vocation économique des différents secteurs d'activités (industrie, artisanat, commerce, tourisme, ...) et de mettre en cohérence l'offre à l'échelle du Pays Basque
- ♦ Soutenir le rôle de l'EPFL et étendre son action en Pays Basque intérieur
- ♦ Maîtriser l'urbanisme commercial et anticiper les nouvelles formes commerciales

2. Gestion des ressources humaines, formation et insertion

- ♦ Sensibiliser les entreprises aux outils modernes de management : GRH et formation
- ♦ Dispositif de formation pour les chefs d'entreprises et salariés des TPE.
- ♦ Qualifier les dispositifs et les outils de formation professionnelle.
- ♦ Engager des actions collectives pour les secteurs d'activités en difficulté au niveau du recrutement : sur l'image des métiers, niveau de rémunération, respect des conditions de travail, logement des saisonniers
- ♦ Intégrer des jeunes au cœur des politiques publiques, et plus globalement des publics marginalisés (retour à l'emploi par la formation),
- ♦ Favoriser l'insertion professionnelle et les dispositifs d'accompagnement

3. Innovation, performance et TIC

- ♦ Sensibiliser les entreprises et plus particulièrement les PME-PMI et TPE-TPI aux démarches d'innovation : considérer l'innovation sous les formes les plus diverses : technologiques, GRH, TIC, produit/process, marketing, ...
- ♦ Rendre les plateformes technologiques et leurs spécialités visibles à l'échelle élargie.
- ♦ Promouvoir et facilité l'accès à toutes les ressources technologiques pour les PME.
- ♦ Améliorer l'image de l'innovation auprès du grand public.

3. ASSURER LA PERENNITE, LA COHERENCE ET LA DURABILITE DU SYSTEME ECONOMIQUE

a. Renouvellement des activités et des compétences

- ❖ Expérimenter la mise en place d'un outil de gestion prévisionnelle de l'emploi, des compétences et de la formation à l'échelle du Pays Basque, en lien avec les entreprises, les structures de formation et d'insertion, les pouvoirs publics (Etat, région, département...), les OPCA et les acteurs de l'emploi : pour répondre aux besoins à court et moyen terme des entreprises ; pour anticiper le renouvellement des actifs (départ en retraite, évolution des métiers...)
- ♦ Développer une offre de formation continue au service des actifs et des entreprises, s'appuyant sur les compétences des organismes de formation professionnelle et l'enseignement supérieur (principe de formation tout au long de la vie, l'accompagnement des actifs en seconde partie de carrière...)
- ♦ Favoriser l'accueil des compétences extérieures, l'encouragement à la mobilité pour la formation / l'expérience.

- ♦ Mutualiser les actions et développer des formes innovantes en faveur de la transmission d'activités : plate-forme de la transmission.
- ♦ Soutenir la promotion de l'entreprenariat en Pays Basque

b. Marketing territorial

- ♦ Engager un travail collectif sur la définition d'un projet de marketing territorial
- ♦ Promouvoir l'image du Pays Basque et de son économie à l'extérieur
- ♦ Etudier l'opportunité de la création d'une marque territoriale.

c. Responsabilité environnementale sur le double défi énergie/climat, la maîtrise (pollution, déchets)

- ♦ Poursuivre la sensibilisation des entreprises à la maîtrise des énergies : aides à la réalisation de diagnostic énergie, écoconstruction, management environnemental, ...
- ♦ Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables,
- ♦ Maîtriser les pollutions et les déchets industriels et spécifiques

d. Responsabilité sociale des acteurs et des entreprises

4. GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Expérimenter de nouveaux modes de gouvernance économique permettant synergies entre acteurs et institutions autour de trois domaines

a. Aménagement et développement économique

❖ Gouvernance aménagement/développement économique: suivi de la « stratégie/schéma », ingénierie financière de l'aide publique à l'économie, observatoire, les enjeux de veille et de prise en compte des mutations, lisibilité et visibilité des outils, des dispositifs de soutien technique, des centres technologiques...

b. Formation - Emploi

♦ Gouvernance formation et emploi, conformément au premier axe du 3. a.: mettre en cohérence besoins de main d'œuvre et de compétences, appareil de formation professionnelle, prospective des métiers de demain

c. Enseignement technologique, professionnel, supérieur et recherche

♦ Lien avec l'atelier « Enseignement supérieur et recherche »

d. Partenariats transfrontaliers

- ♦ Développer les partenariats transfrontaliers dans le domaine de l'économie, de l'emploi et de la formation :
 - Lien entre Pôle de compétitivité aéronautique et cluster Hegan
 - Elaboration de produits touristiques communs avec le Pays basque sud
 - Echange sur la mise en place des Clusters
 - ...

Liste des participants Atelier « Economie-Emploi-Formation »

NOM	Prénom	Organisme
ABDINI	Pascaline	Visite Consultant
ALAUX	Sylviane	Conseil Régional
AMADO-BORTAYRE	Lontzi	LAB Sindikatua
ARAMENDI	Marc	Chambre d'agri SUAT Pays Basque
ARANDIA	Aitor	Comedia
ARRABIT	Benat	Mairie Arrosa
ARRANZ	Jean Marc	Centre Ovin
ARRECHEA	Isabelle	CDC Garazi Baigorri
ARRONDEAU	Christophe	Pays Adour Landes Océane
ASPORE	Xavier	Mairie de St Jean de Luz
AYCAGUER	Emmanuel	
BADIE	Jean Paul	Conseil Général
BANIZETTE	François	CIBC 64
BARCELONA	Alain	Chambre des Métiers
BERGER	Michel	HEMEN
BERGOUIGNAN	Michel	Cave Coopérative Irouleguy
BERHOCOIRIGOIN	Michel	Euskal Herriko Laborantxa Ganbara
BERRA	Jean-Michel	
BESSONART	Christine	Maire de St Pée s/ Nivelle
BESSOUAT	Mathieu	CG 64
BESSOUAT	Laurence	JA 64
BIDEGAIN	Antoine	ADN
BIDEGAIN	Michel	Conseil Général
BIMBOIRE	Pantxoa	Lantegiak
BIOY	François	Mairie Lahonce
BONELLO	Brigitte	Profil
BONNIN	Jean-Paul	PCD Nive Adour Ursuya
BORTAYROU	Jakes	AEK
BOTELLA	Michel	Environnement Intervention
BOUCHERON	Jean-Luc	CDEO
BUTTET	Loik	CABAB
CACHENAUT	Arno	Interprofession Lait de Brebis
CALDUMBIDE	Mailux	Mission Locale
CAMBLONG	Ramuntxo	Mairie d'Anglet - CABAB
CAPLIER	Véronique	
CARTERON	Philippe	CG 64
CASENAVE	Georges	CDC
CASTAY	Nicolas	Région Aquitaine
CAUSSADE	Benoît	PACT CDHRR Pays Basque
COCHARD	Stéphanie	CDL Nive Nivelle
COURREGES	Corinne	Communauté d'Agglo BAB
DAGUISY	Olivier	Agence d'Urbanisme
DALMAGNE	Annick	ANTIC Pays Basque
DARRETCHE	Bernard	Conseil de Développement
DARRICAU	Joelle	Grotte Isturitz Oxocelhaya
DARRIEUMERLOU	Régis	Chambre des métiers
DARRITCHON	Léopold	Mairie La Bastide Clairence
DAUBA LE SCIELLOUR	1	
DE LARA	Manuel	Communauté d'Agglomération BAB
DELBOUYS	Jean-Pierre	Lycée Paulbert
d'ELISSAGARAY	Renaud	
DELOBEL	Marie Anne	GIP PLIE
DEMANGEOT	Jean	CFE - CGC
DEQUEKER	Valérie	CABAB

DOR	Patrice	CCI
DOS SANTOS	Francis	DGS Mairie Anglet
DUBERNET	Philippe	
DUFOURG	Romuald	ADPE
DUGUINE	Maider	Association des Producteurs Fermiers
DUPONT	Isabelle	CNAM Côte Basque
ELISSALDE	Patxi	ESTIA
ESPERANCE	Colette	Foyer Jeunes Travailleurs
ESPILONDO	Jean	Conseil Général
ESTRADE	Alain	Odriščii Odričiai
ETCHANDY	Jacky	Mairie Anhaux
ETCHANDY	Charles	CCI
ETCHART	Jean Marie	PACT CDHRR Pays Basque
ETCHEBEST	Michel	Communauté des Communes Xiberoa
ETCHEGARAY	Jean-René	Mairie Bayonne
ETCHETO	Jean-Baptiste	CFDT
ETCHEVERRY	Jean-Baptiste	Hendaye Elu
ETCHEVERRY	Philippe	Heridaye Liu
ETCHEVERRY	Jean-Pierre	CFDT
ETXELEKU	Peio	AGOUR-GEROARI
EVRARD	Sébastien	SMUN
EYHERABIDE	Estebe	Conseil Général
FONTENAS	Pierrette	Association Pays Adour Landes Océane
GAINZA	Frédéric	Association Pays Adour Landes Oceane
GALANT	Jean Michel	Mairie Ascarat
GARRIGOU		CABAB
GARRIGUES	Sylvie Didier	DDTEFP
GASTAMBIDE	Michel	Mairie St Jean Pied de Port
GEGU	Marcel	
GOITY	Jean Pierre	Commune Aroue
GOMEZ		SUAT Pays Basque
GOURGAND	Armelle	Conseil Général DAEE
GUILHEM	Bernard	
GUIRESSE	Anita	Syndicat CFTC ESTIA
	Jean Rock Jean-Louis	HEMEN
HARIGNIRDOQUY HARISMENDY		St JEAN DE LUZ
	Serge	
HIRIART	Michel	Mairie Biriatou
HITTA	Jean-Pierre	ODACE
IDIART	Alphonse	Mairie St Jean Pied de Port
ITHURBIDE	Michel	Mission Locale Pays Basque
IZQUIERDO	Jean-Marie	CCI
JAUREGUIBERRY	Christophe	CCI
JAUREGUY	Benat	Irati
JOLET	André	ISA BTP
JOUET	Marie	Gaz de France
JURKOW	Jean-Claude	Syndicat Mixte du Pays de Lacq
JUZAN	Philippe	Conseil Général
KRECKELBERGH- GILLENTEGI	Jeanne	Mission Locale
LABEGUERIE	Peio	CDL Nive Nivelle
LAJUS	Claudine	ZAP Education Nationale
LAPEYRE	Henri Bernard	APM
LARRALDE	Michel	CFDT
LARRAMENDY	Jean Philippe	Personnalité qualifiée CDPB
LARRAN - LANGE	Monique	Conseil Général
LARRIEU	Ingrid	ALDATU
LARTIGUE	Daniel	
LASSALE	Jean	Député

LATOURNERIE	Josette	CFA
LAUQUE	Henri	OI //
LAVIGNE	François	
LE BARS	Audrey	CG 64
LEFAIVRE	Dominique	00 04
LISSARDY	Claire	PLIE
MAILHARIN	Jean-Claude	CCI
MAILLARD	Emmanuelle	AGEFOS PME Aquitaine
MAITIA	Joel	IAE – Conseil Régional
MANTEROLA	Jean-Jacques	Etcharry
MARCHAL	Michel	URSSAF Anglet
MARILUZ	Solange	HEMEN
MARTIN	Christophe	Conseil Général
MARTY	Pascal	CCI
MENDIBOURE	Pierre	Herrikoa
MICHEL	Danielle	Association Pays Adour Landes Océane
MINGAM	Frédéric	UPPA
MONTUZET	Stéphane	CBE Seignanx
MORTALENA	Jean Baptiste	ODE Geignank
NARBAIS	Michel	Syndicat Baxe Nafarroa
NIETO	Frédéric	CG 64
NOUVELLON	Philippe	ESTIA
OLHAGARAY	Peio	CCI
OYHARZABAL	Gabi	PCD Nive Nivelle
PARADIVIN	Brigitte	ANPE
PECASSOU	Jacqueline	CGPME
PEDROSA	Pierre	Mairie Boucau
PELLERIN	François	TURBOMECA
PERRET	Jean-Marie	Communauté de Communes Nive Adour
PERROT	Jean-Luc	SIGNATURE
PETITJEAN	Jérôme	Conseil Régional
PHILLIPS	Caroline	Philipps Int Cons
PICHON	Jean Pierre	AFDET
PIERRE	Eric	ADITU
POULOU	Guy	ADITO
RAUZIER	Stéphanie	PCD Nive Adour Ursuia
REBIERE POUYADE	Sylvie	GIP DSU
RIBOUR	Bernard	DDAF 64
RODRIGUEZ	Jean-Bernard	Chambre des Métiers
ROMESTANT	Daniel	CGT
ROUCHALEOU	Claire	Association Pays Adour Landes Océane
SAINT JEAN	Jean Claude	SAFER
SALLABERRY	Marie Claire	Herrikoa
SANS	Anthony	Association Azia
SOLARI	Olivier	A330CIAtiOTI AZIA
SOULAS	Claude	Centre Ovin
SUARTEGARAY	André	Mairie Hendaye
THOOR	Denis	Directeur Centre d'Informatique et d'orientation
THORNARY	Anne-Marie	Communauté de Communes Xiberoa
TORRE	Chantal	Hemen
TREVINAL	Maurice	Galaction
UGARTE	Inaki	Galaction
ULANGA	Denis	CG 64
URREIZTIETA	Lide	Conseil Général – Pôle Artisanat Commerce
URRUTIAGUER	Sauveur	Johnsen General - Fole Artisariat Committee
VASSEUR	Hubert	PCD Nive Nivelle
VENIN	Thierry	ADN
VEUNAC	Michel	Mairie de Biarritz - CABAB
VEUNAC	IVIICHEI	IVIAINE UE DIAINIZ - CADAD